Saint-Remy-en-Bouzemont-Saint-Genest-et-Isson

- 8 siècles d'histoire -

PRÉFACE

Les 1er et 2 mars 2003, la Municipalité de Saint-Remy-en-Bouzemont organisait une exposition photographique sur Saint-Remy d'hier et d'aujourd'hui qui rencontra un franc succès dans la population du village et des alentours. De son propre aveu, c'est cette exposition qui incita René Ménissier à se lancer dans l'entreprise dont il publie le résultat aujourd'hui : compléter l'image par le texte et composer pour les générations futures un récit suivi de l'histoire du village, pour autant qu'elle soit connue.

« Un village de la Champagne humide » : comme ce sous-titre l'indique assez, le lecteur ne trouvera pas ici des personnages ou des événements exceptionnels ; Saint-Remy ne fut jamais le théâtre de la « grande » Histoire, même si quelques-uns de ses enfants y furent mêlés de près. Mais c'est précisément l'humilité du sujet traité, l'absence de grandiloquence du propos, qui combleront les voeux des amis de notre village et apporteront d'utiles et solides renseignements à tous ceux qui étudient notre région.

Les zones d'ombre demeurent nombreuses sur les périodes les plus anciennes : l'existence d'un sanctuaire mérovingien dédié à Saint Remi où aurait été inhumé le saint abbé Louvent après son assassinat reste hypothétique en l'absence de découvertes archéologiques ; la seigneurie médiévale, longtemps simple dépendance des puissants seigneurs d'Arzillières, n'est mentionnée que dans bien peu d'actes. Nous sortons de l'obscurité au XVIe siècle, avec l'arrivée du lignage seigneurial qui se perpétuera au château de la Motte pendant plus de deux siècles et demi: les du Hamel. Ceux-ci feront tellement corps avec le village que la Révolution les épargnera tout à fait. Il reste, en ce qui les concerne ainsi que le Saint-Remy de leur temps, beaucoup à trouver et à étudier dans les fonds d'archives publics et privés. René Ménissier, de son côté, a eu le grand mérite de faire une synthèse de publications anciennes et difficiles d'accès, et d'en rendre ainsi la substance accessible à nos contemporains.

Depuis le XIXe siècle, Saint-Remy-en-Bouzemont connaît d' irréversibles mutations: une dilatation de son territoire par la réunion des communes de Saint-Genest et d'Isson, une érosion démographique aujourd'hui enrayée, la maîtrise croissante d'un milieu fortement marqué par la présence de l'eau, la modernisation de ses infrastructures, les bouleversements de son économie rurale et donc de ses structures sociales et de ses modes de vie et de pensée traditionnels.

De cette révolution silencieuse, René Ménissier fait la chronique en s'appuyant sur des sources de première main: les registres de délibérations du Conseil Municipal, les documents iconographiques, les témoignages des Anciens, qu'il importait de recueillir avant que le monde qu'ils ont connu ne disparaisse tout à fait avec eux, la connaissance approfondie de la commune par l'auteur lui-même, acquise à la faveur de son activité professionnelle au sein d'une étude notariale et de son long engagement municipal. Ainsi, sa fiabilité ne peut être mise en défaut.

A n'en pas douter, beaucoup apprécieront la riche iconographie, seront curieux de confronter le passé et le présent, ou auront simplement plaisir à retrouver la saveur du temps jadis à travers gravures ou cartes postales anciennes. Il n'est pas nécessaire qu'un ouvrage soit aride pour être sérieux.

Le Conseil Municipal s'est fortement engagé à soutenir la publication de cet ouvrage. Beaucoup considèrent en effet qu'on ne peut construire l'avenir sur l'ignorance du passé.

Jean-Jacques GAUNY
Agrégé d'Histoire
Premier Adjoint au Maire de Saint-Remy-en-Bouzemont-Saint-Genest-et-Isson (1995-2008)

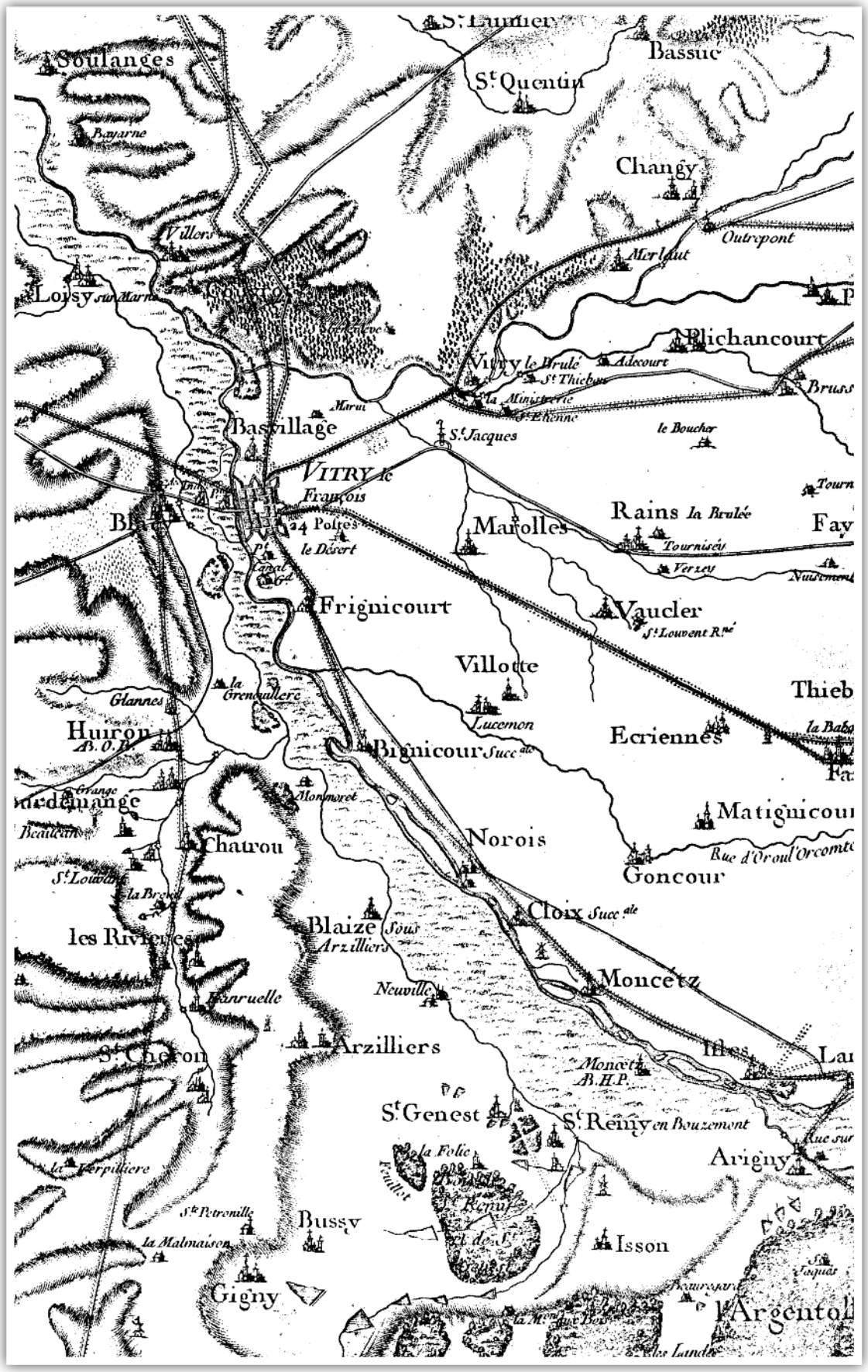

Carte Cassini. *La plus ancienne carte à l'échelle topographique (l/86.400) établie vers 1750 en s'appuyant sur une triangulation géodésique.*

Saint-Remy-en-Bouzemont-Saint-Genest-et-Isson

Ce village, situé à 14 kilomètres au Sud de Vitry le François, dans le Département de la Marne, a la particularité d'avoir le nom le plus long de France.

Il est situé en Champagne Humide, dans le bocage, à l'extrémité Nord-Ouest de la région forestière du Der, entre les premiers vallonnements de la Champagne Crayeuse vers Arzillières à l'Ouest, et la plaine alluvionnaire de la vallée de la Marne à l'Est.
A l'exception de sa partie basse reposant sur des alluvions, la majeure partie du village est établie sur un petit vallonnement au sol imperméable constitué d'argile du Gault favorable à la création d'étangs et aux boisements de chênes.

Trois petits ruisseaux : le fossé des Rouliers, l'Isson et le fossé du Pars, appelé aussi fossé de l'étang d'Erzine ou fossé « Jean des Bœufs », en amont, drainant une partie des eaux du bocage et servant d'émissaires aux nombreux étangs des environs, s'y rejoignent pour former à la cote 108, le ruisseau du Radet ou Isson, dont les eaux rejoignent la Marne à Frignicourt.

Le Radet

Ce ruisseau l'Isson, en latin Essun ou Axona à l'origine, prend sa source près du hameau d'Isson, au Sud du village. Il coule parallèlement à la rivière Marne et à quelques centaines de mètres de cette dernière. D'après la carte de CASSINI de 1750, il semblait se poursuivre jusqu'au delà de Châlons sur Marne. Son cours prenait alors diverses appellations : Radet ou Isson à Saint Remy, Blaise, Cavet ou Guenelle plus loin. Par suite des crues importantes de la Marne et du lit sinueux et changeant de cette dernière, l'Isson s'est trouvé absorbé à hauteur de Frignicourt.

Le village de Saint Remy aurait été à l'origine un hameau de Bouzemont, en latin ***« Bosonis Mons »***, lieu habité, aujourd'hui disparu, et dont le lieudit ***Les Bouzemonts***, qui culmine à 122 mètres, se trouve au Sud-Est de l'actuel village de Saint Remy.

Église et bureau de poste hier…

L'église et le bureau de La Poste aujourd'hui

Le calvaire d'Isson

Les noms de villages, à l'origine, désignaient souvent des sanctuaires consacrés à des martyrs ou des Saints Confesseurs.

Ainsi :

- Saint Remy s'appelait Sanctus Remigius.
- Saint Genest s'appelait Sanctus Genesius.
- Alors que le mot latin ***« Mons »***, au sens de hauteur, de Mont, était combiné au nom d'une personne : Bouzemont : Bosonis Mons (Mont de Boson).

« Boson » était le nom du seigneur de la châtellenie de Vitry en Perthois, quelques années avant que cette dernière ne passe entre les mains de THIBAUD I^{er}, comte de Champagne, en 1077. Y avait-il une relation entre le nom de ce personnage et celui de Bouzemont ? On pourrait le penser ; mais il se peut aussi que ce toponyme ait une origine encore plus ancienne, gallo-romaine ou mérovingienne.

Le Maître-autel

L'autel de Saint-Remy

L'autel de la Vierge

L'église de Saint Remy a été construite au début du XVIe siècle, en ce qui concerne le chœur et le transept. Toutefois, on remarque une différence entre le transept Nord, à gauche, dont les chapiteaux ont été sculptés, et le transept Sud, à droite, sans chapiteaux dans sa partie Sud ; ce qui laisse penser que lors de cette construction, il a pu y avoir un manque de moyens, de même que pour les chapiteaux de la nef qui ne comportent aucune sculpture.

La nef et les bas cotés sont de construction plus récente : Fin du XVIIIe siècle. Le clocher date de 1779.

La date de 1785 gravée sur l'arc situé à l'entrée du chœur, témoigne des travaux de rénovation qui ont eu lieu à cette époque.

Les vitraux datent de la fin du XIXe siècle. Celui au fond du chœur représente les blasons des familles de BOUVET et FOUCQUES de WAGNONVILLE, qui auraient financé ces vitraux de même qu'une partie du mobilier de l'église.

La chaire de 1876 comporte des panneaux sculptés représentant 4 évangélistes.

L'autel de Saint Remy et l'autel de la Vierge sont en chêne sculpté de 1865.

Les trois cloches de l'église, après avoir été refondues en 1858 par les frères PAINTANDRE de Vitry le François, ont été bénites le 13 Février 1859 par Charles Denis TOSTIN curé doyen de Saint Remy.

- La plus grosse, qui pèse 978 kgs, nommée MARIE PAULINE ADOLPHINE, avait pour parrain le baron Charles Adolphe de BOUVET, maire de la commune et pour marraine dame Sidonie Joséphine Pauline de FOUCQUES, épouse du chevalier Emile de BOUVET.

- La seconde, qui pèse 719 kgs, nommée MARIE LOUISE, avait pour parrain Louis Martial HENRI, ancien notaire, et pour marraine Melle Ernestine COLLOT, fille de Zacharie COLLOT, ancien notaire et de dame Thérèse Eugénie DELAUNOY.

- La troisième, qui pèse 521,5 kgs, nommée MARIE EUGENIE AUGUSTINE, avait pour parrain M. Médéric Auguste MATHIEU, président du Conseil de la Fabrique, et pour marraine dame Marie Eléonore GALLOT, épouse de M. François Eugène PICARD, adjoint au maire.

D'après le curé TOSTIN, les trois cloches précédentes qui ont été refendues, étaient plus petites.

- Celle provenant de l'église de Saint Remy a été bénite en 1731 par Charles GANTOIS, curé de Saint Remy. Elle se nommait MARIE ANNE MONIQUE. Son parrain : François du HAMEL, chevalier, capitaine de carabiniers, seigneur du lieu. Sa marraine : Marie Anne de CHOISEUL, son épouse.

- Celle provenant de l'église d'Isson a été bénite en 1730. Elle se nommait MARIE. Son parrain : le Révérend Père dominicain Dom Arsène AUBRY, prieur des religieux de l'abbaye de Huiron, seigneur d'Isson. Sa marraine : Melle Geneviève du HAMEL, fille de M. le Marquis du HAMEL, seigneur de Saint Remy et de Marie Anne de CHOISEUL, son épouse.

- Celle provenant de l'église de Saint Genest a été bénite en 1772 par Jean-Baptiste POIRAT curé de Saint Genest. Ses parrains et marraines : Jean Roger ANDRE et Marie Anne PHILIPPOT, sa femme ; Claudine BERTON, femme de Jacques CAPPE, procureur fiscal ; Gilles BOURDON, marguillier, et Françoise DAMEL, sa femme.

Cette cloche avait été fondue par S. et N. HONRIOT de Poisson.

L'église actuelle a probablement été construite sur l'emplacement d'un sanctuaire en bois où aurait été inhumé Saint LOUVENT. Ce dernier, d'après les recherches effectuées par l'historien J.P. RAVAUX, alors conservateur des musées de Châlons en Champagne, aurait été décapité en 584 en traversant la rivière l'Isson (Axona ou Essun) entre Saint Remy et Neuville, alors que, par le **« Chemin des Romains »**, il revenait de Ponthion où il avait rencontré, en son château, la reine BRUNEHAUT, mère du roi CHILDEBERT II (575-595).La translation des restes du Saint à la cathédrale de Châlons aurait eu lieu au Xe ou début du XIe siècle.

L'église a été dédiée à Saint Remy, évêque de Reims, qui avait baptisé Clovis en 496.

Les traces de la seigneurie de Saint Remy remontent au XIIe siècle.
La paroisse de Saint Remy en Bouzemont comportait plusieurs fiefs :

- Le fief de Saint Remy, qui comprenait : Le village avec le château, la partie du hameau d'Isson au levant où se trouvait le moulin à vent, le château d'Isson entouré de fossés, à l'emplacement actuel de la ferme de la Maison des Prés, et la ferme de Beauregard, près des bois des Usages.

- Le fief d'Isson, qui comprenait la partie Ouest du hameau d'Isson et appartenait à l'Abbaye Saint Martin de Huiron fondée en 1135 par transformation d'un monastère établi par les seigneurs d'Arzillières et Roger III évêque de Châlons sur Marne. Son église construite en bois et torchis et dédiée à Notre Dame, n'existe plus ; il ne subsiste qu'un calvaire du XVe ou XVIe siècle.

- Le fief des Landres, qui comprenait le hameau des Hautes et Basses Landres, soit cinq fermes, dépendant de la châtellenie de Larzicourt.

Le fief de Saint Remy dépendait de deux seigneuries différentes :

- Saint Remy dans les Septs, qui appartenait aux seigneurs barons d'Arzillières et comprenait :
Le château et les maisons du village à l'exception de deux, la partie du hameau d'Isson au levant, les accins et différentes pièces de terres et prés.
- Saint Remy hors les Septs, qui a appartenu à différents seigneurs, comprenait deux maisons et tout le reste du finage. L'une de ces maisons, sise rue d'Enfer, appartenait à l'Abbaye de Moncetz.

Avant le XIIIe siècle, les habitants, les serfs, étaient attachés au sol de leur naissance, sans pouvoir le quitter, et soumis à toutes les exigences de leur seigneur. Ils étaient qualifiés « d'hommes et femmes de corps », étaient taillables et corvéables à merci et considérés comme immeubles par destination, comme un cheptel humain que les seigneurs pouvaient à leur guise vendre ou échanger. Pour se marier hors du ressort de la seigneurie, il leur fallait une autorisation qu'ils ne pouvaient obtenir que contre une rançon payable au seigneur. Et si, comme c'était généralement le cas, ils ne pouvaient payer au comptant leur dette, ils devaient fournir des cautions qui se portaient garantes dudit engagement.

Les « hommes et femmes de corps » de Saint Remy, Saint Genest et villages voisins, aspiraient à leur émancipation. Trois chartes d'affranchissement leur furent accordées : en septembre 1230 et juillet 1244 par Gautier II seigneur d'Arzillières, et en mars 1268 par Guillaume II d'Arzillières. Ces chartes accordaient plus de libertés aux serfs en remplaçant leurs contraintes par des redevances, le cens notamment, qui existait encore au XVIIIe siècle.

Toutefois certains serfs, à force de travail et d'économies arrivaient à se constituer un patrimoine, c'est à dire une maison et quelques parcelles de terre, pré et vigne, qu'ils pouvaient transmettre par héritage.

Au XIIe siècle, le château-fort d'Arzillières, construit sur une butte, appartenait à VILLAIN ou GUILLAUME d'Arzillières, de même que **Saint Remy dans les Septs**.
Ce seigneur eut trois fils :
GAUTIER qui succéda à son père, HENRI et GUILLAUME.

HENRI d'ARZILLIERES succéda à GAUTIER son frère. Il partit en croisade avec THIBAUT III comte de Champagne en 1202, après avoir fait des largesses aux religieux de Cheminon et à l'abbaye de Hautefontaine pour le salut de son âme.

En 1218 GAUTIER II succéda à son père Henri d'Arzillières dont le patrimoine était fort compromis par les dépenses occasionnées par les croisades.
GUILLAUME II, fils de GAUTIER II succéda à celui-ci comme seigneur d'Arzillières.

GAUTIER III succéda à son père en 1290.

Au XIVe siècle, la seigneurie d'Arzillières Saint Remy passa entre les mains de la famille de HANGEST par le mariage de Roques de HANGEST avec Catherine d'ARZILLIERES.

En 1469 Guillaume de HANGEST présenta foi et hommage au roi Louis XI pour la terre et seigneurie de **Saint Remy dans les Septs**, laquelle passa ensuite entre les mains de Jacques de GRANDPRE par son mariage avec Louise de HANGEST.

Le 17 Juillet 1526 la seigneurie passa entre les mains de François duc de GUISE par échange avec François de CADENET et son épouse Madeleine de GRANDPRE.

Le 25 Mars 1585, vente par le duc de GUISE à Jacques du VAL, comte de Dampierre le Châtel en Attenois.
Ensuite vente par Jacques du VAL à Maximilien de Béthune duc de SULLY, maréchal de France, baron de Rosny, surintendant des finances, décédé en 1641.

A son décès, la seigneurie passe entre les mains de la famille du duc de la VIEUVILLE.

En 1684, Charles de la VIEUVILLE vendit la partie de **Saint Remy dans les Septs** lui appartenant à Claude II du HAMEL, seigneur de **Saint Remy hors les Septs**.

En ce qui concerne **Saint Remy hors les Septs** :

En 1311 il appartenait à Jacques de la GRANGE, chevalier seigneur de Saint Remy.
Il passa ensuite successivement :
- Au comte de VENTADOUR.
- A Miles de NOYERS, comte de JOIGNY, époux de Margueritte de VENTADOUR.
- A Guy de la TREMOUILLE, chambellan des rois CHARLES V et CHARLES VI, époux de Margueritte de NOYERS.
- En 1434, à Charles de VERGY , seigneur d'Autry, époux de Claude de la TREMOUILLE.
- A Claude de TOULONGEON, seigneur de la Bastie, chevalier de la Toison d'Or, époux de Guillemette de VERGY.
- A René de CLERMONT, seigneur de Gallerande, Vice Amiral de France, époux de Jeanne de TOULONGEON.
- A François de CLERMONT.
- En 1549, à Antoine d'AURE, vicomte d'ASTER, substitué au nom et armes de GRAMONT, époux de Hélène de CLERMONT.
- Le 14 Juillet 1559, Antoine de GRAMONT vend **Saint Remy hors les Septs** à Pierre de JOISEL, seigneur de Bettancourt, Maître d'hôtel de Marie de LORRAINE, reine douairière et régente d'Ecosse, mère de Marie STUART, reine de France et d'Ecosse, et à Jeanne de PIEDEFER, épouse de Pierre de JOISEL.

Ce dernier décède en 1568, laissant son épouse Jeanne de PIEDEFER et ses trois enfants : Claude de JOISEL, Jacqueline de JOISEL et Jacques de JOISEL.

- En 1578, Jacqueline de JOISEL épouse Jean II du HAMEL, seigneur originaire de Picardie.

- Le 4 Mai 1593, échange entre :

Jeanne de PIEDEFER veuve de JOISEL et Jacques de JOISEL, son fils, lequel avait acquis les droits de son frère Claude de JOISEL, d'une part.

Et Jean II du HAMEL, seigneur de Bazincourt et d'Outines et Jacqueline de JOISEL son épouse, d'autre part.

Mme de JOISEL et son fils donnent à Jean II du HAMEL et son épouse Jacqueline de JOISEL , leurs droits dans les terres et seigneurie de **Saint Remy hors les Sept** et reçoivent en contre échange les terres et seigneurie d'Outines, dépendant du duché de Beaufort et celle de la Guèpierre dépendant du comté de Rosnay.

- En 1595, les habitants de Saint Remy et d'Isson vendent à Jean du HAMEL, 64 journaux de bois, faisant partie des bois appelés « **Usages de Saint Remy** ».

- A la mort de Jean II du HAMEL, le 20 Mars 1614, **Saint Remy hors les Septs** fut partagé entre Jacques II du HAMEL son fils aîné, ambassadeur en Suède, capitaine du roi et gouverneur des ville et château de Saint Dizier qu'il défendit vaillamment contre les Croates le 20 Juin 1642, et Claude du HAMEL son fils puîné, seigneur de Saint Vrain.

- Jacques II du HAMEL mourut le 4 Février 1649, veuf en premières noces de Marie PICOT de DAMPIERRE et époux en secondes noces de Barbe de LOYNES.

Après sa mort, Claude I du HAMEL, son fils aîné issu de son union avec Marie PICOT, recueillit la majeure partie de **Saint Remy hors les Septs**, suite aux partages des 4 Avril 1651 et 29 Janvier 1654 avec ses frères. Le 22 Août 1659, il acquit de son oncle Claude du HAMEL seigneur de Saint Vrain et Saint Remy, la part de ce dernier dans la seigneurie de Saint Remy hors les Septs. Il devint ainsi propriétaire des 3/4 de la seigneurie de **Saint Remy hors les Septs**.

Il mourut en 1670, époux de Antoinette de BEAUVAU d'ARMONVILLE, elle-même décédée en 1674.

Son fils Claude II du HAMEL, capitaine de cavalerie, épousa en 1682 Geneviève Hector de MARLE.

Par différentes acquisitions, il réunit sur son nom les 3/4 de Saint Remy hors les Septs ayant appartenu à son père, le 1/4 du surplus restant, appartenant à la branche du HAMEL de BOURSEVILLE.

Enfin, le 29 Mai 1684, vente à Claude II du HAMEL, par Charles duc de la VIEUVILLE, baron d'Arzillières, de tous les droits de ce dernier dans la seigneurie de Saint Remy dans les Septs, à la charge de la mouvance du château d'Arzillières, laquelle mouvance fut proscrite par sentence du bureau des Finances de Champagne du 21 Avril 1691.

Claude II du HAMEL se retrouva ainsi propriétaire de la totalité de Saint Remy dans les septs et des 3/4 de Saint Remy hors les Septs.

Il céda le tout à son fils aîné François du HAMEL, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, maître de camp au régiment royal des carabiniers, veuf de Marie Anne de CHOISEUL, tante du duc de CHOISEUL.

Il mourut le 10 Janvier 1740.

François du HAMEL est décédé le 3 Avril 1740, laissant deux enfants :

Anne François Joseph du HAMEL (1715-1756).

Et Etienne du HAMEL (1716-1781), chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, capitaine au régiment royal des carabiniers.

Anne François Joseph du HAMEL étant décédé en Allemagne à la suite d'un duel, c'est Etienne du HAMEL qui avait épousé en 1743 Charlotte Félicité Guillaume de SAINT EULIEN, qui devint seigneur de toute la paroisse de **Saint Remy dans les Septs et hors les Septs**, au moyen des acquisitions qu'il fit : l'une de Anne François Joseph du HAMEL son frère, en 1752, et l'autre de Charles du HAMEL de BOURSEVILLE en 1766.

Etienne comte du HAMEL, chevalier seigneur de Saint Remy, Isson et Saint Genest, La Chaussée, Coulmier, Mutigny et la Rivière de Marne, et son épouse eurent deux filles qui naquirent à Saint Remy :

I. Charlotte Félicité du HAMEL, née le 25 Juillet 1752, mariée en 1770 à Philippe comte de SAINTE ALDEGONDE colonel de grenadiers.

II. Marie-Emilie Charlotte du HAMEL, née le 20 Novembre 1757, mariée le 15 Décembre 1773 à Benoît Pierre Charles de MUZINO ou MUSINO, chevalier, capitaine au régiment du roi, mort lieutenant général en 1811.

De MUZINO avait été autorisé à prendre le nom et les armes de du HAMEL avec clause de substitution en faveur du fils aîné et le titre de vicomte.

Le comte Etienne DUHAMEL est décédé à Saint Remy le 28 Août 1781.

Avant son décès, il avait obtenu un arrêt du Parlement de Paris en date du 16 Mai 1781, lui permettant de réclamer à ceux de ses vassaux qui prétendaient ne plus lui en devoir, 29 années d'arrérages de droits féodaux. Malgré une pétition adressée au Roi par les habitants de Saint Remy et d'Isson pour en empêcher l'exécution et leur ruine, un nouvel arrêt a été rendu en 1786 par le Parlement en faveur de la Veuve du HAMEL. Les évènements de 1789 n'ont pas permis l'exécution de cette sentence.

Les armes de la famille du HAMEL portaient d'argent, à la bande de sable, chargée de 3 sautoirs ou croix de Saint André d'or.

Dans son contrat de mariage avec Monsieur de MUZINO, en date du 12 Décembre 1773, Marie Emilie Charlotte du HAMEL reçut en dot de ses père et mère toute la seigneurie de Saint Remy.
Ils eurent deux enfants :
- Anne-Stéphanie Charlotte du HAMEL, née le 11 Septembre 1777.
- Et Adolphe Henri de MUZINO du HAMEL, né à Saint Remy le 8 Décembre 1785, lequel quitta Saint Remy vers 1845.

Anne-Stéphanie Charlotte du HAMEL épousa en 1794 Charles François baron de BOUVET, officier de cavalerie, né le 9 Juillet 1775 du mariage de Charles baron de BOUVET, chevalier, seigneur de Scrupt, et de Marie-Thérèse Joséphine de MANESSY.
Charles François de BOUVET est décédé le 7 Septembre 1825. Son épouse lui a survécu jusqu'au 5 Décembre 1841.

Depuis la famille de BOUVET a toujours conservé ses attaches au village de Saint-Remy en Bouzemont.

Armoiries

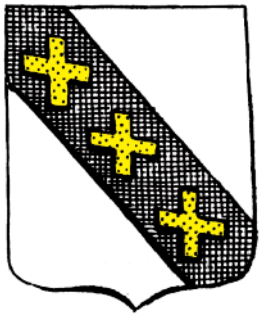

Du Hamel

D'argent, à la bande de sable, chargée de trois sautoirs ou croix de Saint-André d'or.

De Bouvet

D'azur, au bœuf passant d'or, accompagné en chef de trois étoiles du même. Couronne de comte.

Armes de la commune de Saint-Remy-en-Bouzemont

D'azur à la bande sable chargée de trois sautoirs d'or, cotoyée de deux bretelles d'argent et senestrée d'une colombe à la Sainte Ampoule d'argent.

Façade du château

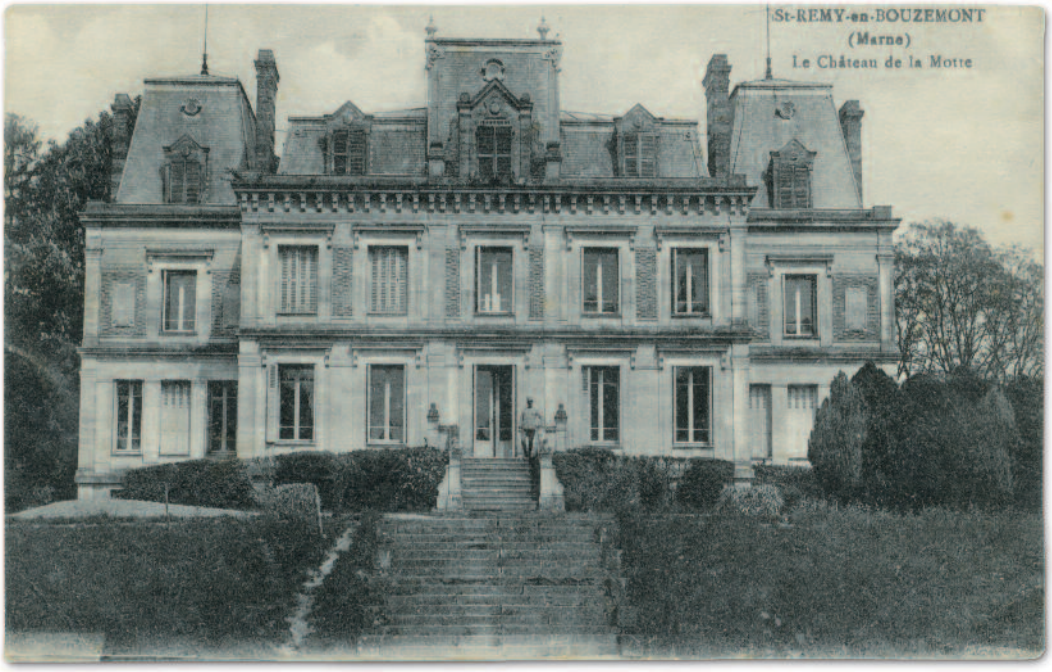

Arrière du château

La plupart des Bouzemontois ont encore en mémoire le souvenir de François Michel baron de BOUVET, leur ancien maire de 1960 à 1988 et Conseiller Général de 1967 à 1979, décédé le 27 Mars 2001, époux de Hélyane de SALIGNAC FENELON .
« Monsieur François » pour ses administrés, était un homme simple, affable et curieux de la vie locale. Il jouissait d'une grande estime de la population. Au cours de ses mandats, il a marqué de son empreinte, la modernisation tant de la commune que du canton.

Château de la Motte vers 1840

La famille du HAMEL habitait le château de la Motte, importante bâtisse à pans de bois entourée de douves, construite en 1568 par Pierre de JOISEL.
Ce château, situé au Sud du village de Saint Remy, a été cédé en échange en 1845 par Adolphe Henri du HAMEL, à Charles DEMEUFVE, contre le domaine de ce dernier, sis à La Chapelle Godefroy. Il fut rasé entre 1846 et 1849, puis reconstruit en pierres et briques, sur deux étages de caves voûtées de 1862 à 1864 par M. MOURICHON un gros entrepreneur, suivant les plans de l'architecte Louis FABVRE.
Il passa ensuite entre les mains de différents propriétaires.

Fin du XIXe siècle il appartenait à M. et Mme RABUTEAUX-MOURICHON.
Le 30 Septembre 1919, il fut vendu par Madame Veuve RABUTEAUX à M. et Mme Lucien BIEZ-VINCENT.
Le 28 Août 1948, il fut vendu par les héritiers BIEZ à Mr Francisco MARTINEZ.
Il fut vendu ensuite, le 18 Décembre 1971, à M. GIBEAUX qui le revendit le 13 Juillet 1972 à M. GUERNER.
Il appartient aujourd'hui, depuis 1993, à une famille de vignerons de Champagne : M. et Mme LEPICIER, qui ont fait de gros travaux de restauration et ont installé dans les caves, un musée concernant la viticulture.

Quant à la famille de BOUVET, qui succéda à la famille du HAMEL, elle possédait une importante bâtisse en pans de bois à l'entrée Ouest du village. Cette construction fut détruite en 1886.
De 1848 à 1852, le baron Emile de BOUVET fit construire à proximité de cette bâtisse, à l'emplacement d'un bois défriché, un magnifique château en pierres et briques avec une ferme toute proche. Ce château, qui ressemble quelque peu à celui de Boursault, a été conçu par le même architecte : ARVEUF.

Ancienne demeure de la famille de BOUVET

Château de BOUVET

Saint Remy dépendait du diocèse de CHALONS et des bailliage, coutume et élection de VITRY.
La seigneurie de Saint Remy était mouvante de la châtellenie de VITRY EN PERTHOIS.
La coutume de Vitry dérivait en grande partie du droit romain et des lois ecclésiastiques. Elle fut écrite par DURAND en 1441 et fut continuée par Charles de SALLIGNY.
Elle régissait non seulement la province du Perthois, mais aussi la plupart des villes de Champagne. Elle fut abolie lors de la promulgation du Code Napoléon, dans lequel elle fut fondue et qui devint applicable à toute la France le 30 Ventôse An VII.

Les seigneurs de Saint Remy hors les Septs et dans les Septs avaient haute, moyenne et basse justice.
Les habitants étaient soumis à divers droits et redevances :

I. Au profit du clergé décimateur :
L'Abbaye de Prémontré à Moncetz : pour 1/3.
L'Abbaye des Bénédictins de Huiron : pour 1/3.
Et le curé de Saint Remy : pour 1/3.

II. Au profit du seigneur de Saint Remy :

- Droit de cens : à payer, soit en grain, argent ou volailles et d'après un barème fixé par journal, pour toute personne possédant un héritage dans la paroisse de Saint Remy.

- Droit de petit four : à payer par chaque ménage le Ier Octobre, en contre partie du droit pour lesdits habitants de prendre de la terre dans une pièce de la seigneurie, appelée « fosse à la terre », pour l'entretien et la reconstruction de leurs bâtiments.

- Droit de guet et de garde : à payer par chaque ménage le Ier Octobre au château de Saint Remy, en remplacement de l'ancienne obligation de monter la garde au château.

- Droit de Banvin : du 10 Novembre à la vaille de la Chandeleur (1er Février). Période pendant laquelle seul le seigneur avait le droit de vendre le vin de son cru en son château de Saint Remy ; les habitants dudit lieu ne pouvant vendre vin ni en acheter qu'audit château, à peine de confiscation et d'amendes.

- Droit de cens des usages ou pain de bois : à payer par chaque habitant de la paroisse de Saint Remy, le jour de Noël, par suite de l'abandon par le seigneur au profit desdits habitants, de bois pour leurs usages.

- Droit de pertuis Mauclos : dû par chaque contrevenant à l'obligation par les propriétaires ou fermiers d'héritages aboutissant sur les rues, ruelles ou places publiques de Saint Remy et d'Isson, de fermer lesdits héritages par des haies vives ou sèches, avant le 1er août.

- Droit de péage : dû pour tout ce qui traversait le finage de Saint Remy : char, charrette, troupeaux, hommes transportant des marchandises, à peine de confiscation et amendes.

- Droit de pain à gerbe : dû par les habitants laboureurs seulement, des communes de Huiron, Glannes, Courdemanges, Henruel, Les Rivières, Moncetz, Neuville, Cloyes, Norrois, Bignicourt, Frignicourt, Saint Louvent, Pont Layer dépendant de Saint Chéron, à payer au jour de Noël, en exemption du droit de péage.

Avant 1789, la plupart des diverses redevances dues par les habitants, étaient basées sur le nombre de feux ou ménages.

Ainsi en 1692 :

- Saint Remy comptait 86 feux.
- Saint Genest comptait 8 feux.
- Isson en comptait 24.

En 1787, la population se répartissait ainsi :

		St Remy	Isson	St Genest
Population en habitants:		**448**	**97**	**24**
Dont :	Curé	1		1
	Recteur d'école	1		
	Laboureurs	15	6	3
	Manouvriers	42	9	
	Fileuses	23	2	1
	Tissiers	1	1	
	Cabaretiers	1	1	
	Veuves	17	7	1

En 1793, la convention a voté des décrets obligeant certaines communes à supprimer tout ce qui, dans leur dénomination, évoquait l'ancien régime :

- Saint Remy en Bouzemont s'appela : Bouzemont.
- Saint Genest s'appela Blaiseval.
- Vitry le François s'appela : Vitry sur Marne.

La loi du 4 Août 1789 a aboli le régime féodal et les justices des seigneurs, de même que le droit seigneurial de chasse, et a attribué à tout propriétaire indistinctement, le droit de détruire, seulement sur ses possessions, toute espèce de gibier, sauf à se conformer aux lois de police qui pourraient être faites, relativement à la sûreté publique.

Au moyen âge, la chasse était la passion favorite des seigneurs, lorsqu'ils n'étaient pas occupés à guerroyer. C'était jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, un privilège réservé à la noblesse qui en usait et abusait.

Dans son ouvrage « Chasseurs d'autrefois », Ernest JOVY relate le comportement de trois seigneurs amis qui chassaient ensemble :

- Le comte Etienne du HAMEL, seigneur de Saint Remy en Bouzemont, dont la chasse comprenait les bois de Saint Remy, de Bussy, des Landres et de la Guépière.

- François Louis Marchand de CHRISTON, chevalier seigneur de Nuisement aux Bois, qui se trouvait en bordure de la forêt du der.

- Et Esprit Louis Deu de MARSON, écuyer seigneur d'Arrigny en partie, dont la chasse comprenait les bois de l'Argentolle.

Ils chassaient surtout le sanglier, le chevreuil et le loup. Lorsque leurs chiens étaient lancés sur une bête, ils la poursuivaient, soit sur leurs propres domaines, soit sur ceux d'autrui, sans aucun scrupule ni aucun respect des emblaves et prés non fauchés, malgré les interdictions royales et les arrêts. Ils s'aventuraient même en plein cœur du duché de Montmorency, en forêt de Lentilles ou au bois de Bailly ; ce qui n'était pas sans leur attirer les remontrances du duc de Montmorency.

En 1789, les cahiers de plaintes, doléances et remontrances du bailliage de Vitry, comme ceux d'autres bailliages de Champagne, s'élevaient contre les abus provenant de la chasse et, demandaient la promulgation d'une loi sévère contre les chasseurs qui dévastaient les propriétés des paysans.

C'est une des causes de la promulgation de la loi du 4 Août 1789.

Le 24 Octobre 1793, la Convention institua le calendrier républicain. L'an I débuta le 22 Septembre 1792. l'année comprenait 12 mois de 30 jours, plus 5 ou 6 jours consacrés aux fêtes républicaines. Ce calendrier cessa le 1er Janvier 1806.
Le registre de la municipalité de Saint Remy a été ouvert le 8 Avril 1792. On y remarque que, malgré la décision de la convention, il y a toujours été fait état de Saint Remy en Bouzemont et non de Bouzemont.
Les premières réunions de la municipalité eurent lieu en l'église.

Quelques unes des délibérations ou relations anecdotiques sont rappelées ci-après ; elles témoignent de l'évolution de la vie au village.

En Octobre 1792, eut lieu la prestation de serment par Antoine SERVAIS, fonctionnaire public, curé de Saint Remy. Il jura d'être fidèle à la Nation, à la loi et, de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir en les défendant.

Le 9 Décembre 1792, les citoyens de Saint Remy se sont réunis en l'église pour l'élection du Maire et des municipaux : 2 officiers municipaux, un procureur et 6 notables. Claude Cappé a été élu maire. Il succédait à Bongrain élu en 1791.

Le 16 Décembre 1792 eut lieu la nomination du garde champêtre.

Le 23 Décembre 1792 : décision de réparation de la toiture de l'église, endommagée par un ouragan , et de remise en place du coq qui était tombé.

Le 14 Mars 1793, eut lieu le tirage au sort de 6 hommes de Saint Remy pour enrôlement, suite à la décision de la Convention de lever 300.000 hommes. Ont été tirés au sort :

1. Claude Le Roux.
2. Antoine Diard.
3. François Bongrain.
4. Claude Déclaron.
5. Jacques Ancelot.
6. Jacques Beaugé.

Le 20 Mai 1793 eut lieu l'organisation de la Garde Nationale à Saint Remy, conformément à la loi du 14 Octobre 1791.

Le 28 Pluviôse an 9 : nomination par le Préfet, du Sieur Bourdon, maître d'école.

Le 24 Ventôse an 9 eut lieu l'évaluation des propriétés de la commune, lesquelles consistaient en :

Terres labourables :	1854	journaux
Prés :	435	-
Pâtures :	34	-
Vignes :	16	-
Etangs, carpières :	160	-
Bois :	1191	-
Buissons :	531	-

Maisons :
Moulin à vent.
Huilerie.

Le journal équivalait à une superficie de : 35 a 17 ca.

Le 13 Pluviôse an 10 : décision d'achat d'une pompe à incendie.

Le 25 Germinal an 12, la municipalité décide la pose de barrières au cimetière, face à l'entrée de l'église.

Le 26 Brumaire an 12 : réunion de tous les maires du canton, en la salle de la mairie, pour la désignation des conscrits du canton.

Le 15 Vendémiaire an 13, la municipalité demande la réunion des hameaux d'Isson et de Saint Genest à la commune de Saint Remy pour contribuer plus facilement aux charges publiques ainsi qu'aux charges particulières de la commune, et que les 2 chapelles, construites en bois, étant en très mauvais état, soient concédées à la commune de Saint Remy pour l'aider à construire un presbytère. Cette demande a été réitérée en Mai 1836. Saint Genest à cette époque, consistait en 2 fermes et 3 autres ménages, soit environ 25 personnes. La réunion de Saint Remy, Saint Genest et Isson a été décidée par ordonnance royale de Septembre 1836.

Le 4 Frimaire an 13, M. François La Bitte et Jean Picard ont été nommés gardes-champêtres pour une année.

De 1831 à 1840, le cadastre de Saint Remy a été établi.

En 1832 eut lieu une épidémie de choléra. 46 morts ont été dénombrés dans l'année à Saint Remy.

Le 1er Janvier 1833, nomination d'une institutrice par le Préfet.

Au cours du XIXe siècle, la municipalité a dû faire face à bon nombre de dépenses.

Elle a fait l'acquisition de différentes maisons, Grande Rue, pour l'établissement des écoles et du logement de l'instituteur et de l'institutrice, ainsi que pour l'installation de la maison commune et de la justice de paix.

Achat de maison Peuchot, sur la place, en 1833.

Achat de maison Gérard, en 1839.

Construction d'écoles en 1845.

Achat de maison Rogerat, en 1866.

Construction de l'école des filles en 1883.

Hameau d'Isson - Début du XXe siècle

Ferme de la Maison des Prés - Début du XXe siècle

Les restes de la ferme de la Maison des Prés,
aujourd'hui « La Ferme aux Grues »

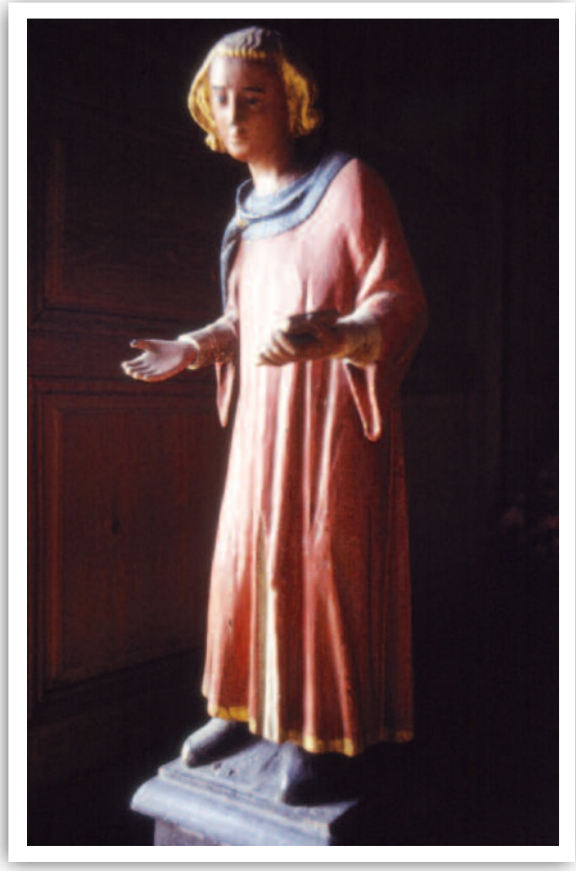

Statue de Saint-Genest - Début du XIVe Siècle

Saint-Genest vers 1900

La ferme de Saint-Genest

La ferme de la Folie

De même, les ponts occasionnaient de nombreuses dépenses d'entretien, de réparations ou de reconstructions :

Pont du Radet avant 1906

1906 : pose du tablier métallique

En 1850, l'ancien pont du Radet a été reconstruit en pierre en ce qui concerne la pile et les culées. Le tablier qui était encore en bois a été remplacé en 1906 par un tablier métallique lequel a été refait en 1982 avec suppression de la pile.
En 1853, le pont du Pars devant être reconstruit à neuf, en pierre, l'agent voyer demande l'établissement d'un radier pour éviter que le ruisseau du Pars, qui servait alors de lavoir, ne soit à sec une partie de l'année.

La lutte contre l'incendie occasionne également bien des dépenses :

Plusieurs achats de pompes contre l'incendie ont eu lieu dès le XVIIIe siècle. Ces pompes étaient seulement refoulantes, elles devaient être alimentées en eau au moyen de seaux.

Achats de tenues de pompiers, casques, clairons, seaux, tuyaux et autres fournitures.

Construction d'une remise à pompe près du Radet en 1842.

Le 9 Juin 1868, lors d'un incendie à Saint Remy, une pièce de vin a été conduite sur le lieu du sinistre pour désaltérer les pompiers. En outre, les deux aubergistes avaient servi des consommations aux pompiers et aides des localités voisines venus en renfort, le tout sans l'accord de la municipalité. En conséquence, celle-ci ne voulu participer que pour moitié à la dépense.

En 1840, les habitants de Saint Remy ont intenté une action en justice contre Adolphe Henri comte du HAMEL et Anne Stéphanie Charlotte du HAMEL sa sœur, veuve de Charles François baron de BOUVET. Ils revendiquaient la propriété de certains chemins et des bois, des Inchères et des Usages, détenus par la famille du HAMEL et Madame de BOUVET. Par jugements du Tribunal Civil de première instance de Vitry le François, l'un du 5 Février 1840 et l'autre du 25 Mai 1840, les habitants ont été déboutés de leurs revendications ; les bois ayant fait l'objet de différentes ventes par les habitants de Saint Remy et Isson entre 1595 et 1650, notamment à Jean du HAMEL, Jean THEVART, Claude MAUCLERE et Nicolas PAYEN.

1840 : année de grande sécheresse. Les habitants sont obligés de creuser une fosse avec un gué, au lieudit « **La Fosse aux Grèves** », pour pouvoir abreuver leurs animaux.

En 1842, pour l'élargissement de la Rue d'Enfer, il fallut acheter partie des parcelles situées en rive, ce qui n'a pas été facile en raison de la réticence de certains propriétaires.

Suite à l'épidémie de choléra en Juillet-Août 1832, un nouveau cimetière a été établi à l'ouest du village, au lieudit « **La Plante** » . Il a alors été décidé en 1836 de cesser toute inhumation dans l'ancien cimetière, sauf autorisation spéciale concernant les membres de familles proches, et paiement d'une indemnité.

Toutefois, par suite d'infiltrations d'eau dans les sépultures, et de plaintes de plusieurs familles, le Sous-Préfet demande en 1879, de fermer le cimetière de la Plante, au plus tard le Ier Janvier 1880. Les inhumations ont donc dû reprendre dans l'ancien cimetière, jusqu'en 1895, date à laquelle le cimetière actuel a été créé, à la sortie Nord-Ouest du village, sur une parcelle de Iha06a07ca lieudit « **La Borde** », dont la commune s'est rendue acquéreur du baron Jules Adolphe de BOUVET, par acte du 7 Août 1895, de Maître LEBOEUF notaire à Saint Remy.

En 1846, reconstruction du mur du cimetière devant l'église.

En 1846-47, il avait été projeté d'échanger l'étang de Saint Remy (13ha37), en pré depuis 1784, contre les pâtures de Norrois (14ha) et de la Haie aux Broches (2ha), mais faute de consensus, cet échange n'a pu être réalisé.

Le 9 Janvier 1847, une provision de 24 francs a été votée par la municipalité, pour frais de battue aux animaux nuisibles.
En 1849, il a été voté 25,50 francs, pour frais de traque aux loups.
En 1852, le plan d'alignement des rues a été dressé par M. CHAMPION, géomètre à Larzicourt. Ce plan a été approuvé par le Préfet le 15 Mai 1854. D'après ce plan, toutes les maisons étaient construites en bois.

Suite aux travaux de tentative de canalisation de la Marne au XIXe siècle, pour faciliter le transport des bois par flottaison et par barges à fond plat, « les brêles », tel qu'il se pratiquait depuis plusieurs siècles entre Saint Dizier et le Bas Village à Vitry le François, il avait été projeté dès 1855-56, de construire un pont en pierre sur la Marne à Moncetz, pour remplacer le bac dont l'accès était difficile. A cet effet, des subventions ont été votées par les communes intéressées : Moncetz, Drosnay, Outines, Chavanges, Arrembécourt et Saint Remy. En 1864, il a été fait appel à une nouvelle souscription tant auprès des communes que des particuliers, pour l'achèvement de ce pont.

En 1856, il était également projeté la construction d'un pont sur la Marne à Frignicourt, et d'une ligne de chemin de fer de Vitry à Nevers, par Valentigny et Troyes .

En 1858, la municipalité envisage d'acheter une nouvelle horloge pour le clocher, lors du remplacement des cloches, après leur refonte alors en cours. Ce projet ne semble pas avoir eu de suite, puisque l'horloge a été installée sur le fronton de la maison commune construite en 1886.

En ce qui concerne les nouvelles cloches, le solde, soit 400 francs, restant dû par la commune sur la subvention de 800 francs prévue pour l'achat de ces cloches, a été payé à la Fabrique en 1859.

Un poste de cantonnier communal a été créé en 1858.

En 1864, la commune reçut le legs, consenti par le sieur WILLIAME, Conseiller Général du canton de Saint Remy, décédé à Landricourt le 14 Juillet 1864, de sa bibliothèque avec ses livres et cartes géographiques, pour qu'ils puissent être consultés par toutes personnes de Saint Remy et du canton.

En 1867, la municipalité refuse d'ouvrir une classe pour cours d'adultes pour les filles, par crainte de risques de scandales.

En septembre 1870, la commune fait un emprunt de 10.000 F pour faire face aux demandes de réquisitions par l'armée allemande.

En 1874, le conseil donne son accord pour l'établissement d'une ligne télégraphique.

En 1876, constitution de l'Union Musicale de Saint Remy, disparue depuis.

Le 22 Janvier 1879, le buste de la République a été installé dans la salle de la mairie.

Le chemin de Saint Remy à Bussy a été construit en 1880.

Lors de l'établissement de la ligne de chemin de fer de Vitry à Valentigny, la municipalité avait demandé pour avoir une gare à proximité de la ferme de La Folie, mais c'est à l'entrée d'Arzillières qu'en 1880, la gare a été construite. La ligne a été achevée en 1885. Un autre projet de ligne de chemin de fer entre Arzillières et Eclaron avait été envisagé en 1882, mais il a été abandonné.

Le 24 Juillet 1882, le Conseil donne son accord à la demande par la commune de Larzicourt, de création de deux foires aux peupliers à Larzicourt, en Février et Novembre de chaque année.

En 1883, construction de l'école des filles.

En 1885, établissement de trottoirs rue du Radet (aujourd'hui rue du Pont), et pose de réverbères.

Le 31 Mars 1886, eut lieu la cérémonie de la pose de la première pierre de la Maison Commune. Une plaque en plomb, relatant cet événement, a été déposée dans une cavité de cette pierre, située à l'angle Sud-Est du bâtiment. Le tout en présence de M. BAUDRAN Préfet de la Marne, M. DOURY Sous-Préfet de Vitry, M. MATHIEU maire, M. AMAND architecte à Vitry, de MM. MALTERRE et TISSERAND entrepreneurs, et de différentes personnalités. La réception des travaux a eu lieu le 3 Juin 1888.
Ce bâtiment comprenait entre autres, une salle aménagée pour la Justice de Paix et un logement pour l'instituteur.

La mairie pour la célèbration du 14 juillet 1989

Un lavoir communal couvert a été construit près du pont du Radet en 1886, suivant les plans établis par le Sieur GUILLEMIN, agent-voyer à Saint Remy. Ce lavoir a été démoli par un ouragan en 1984. Il a été reconstruit à l'identique en 2003.

Un autre lavoir en bois couvert a été construit sur le ruisseau du Pars en 1887. En mauvais état et n'étant plus fréquenté, il a été démoli en 1985, avant la vente par la commune du terrain attenant, pour la construction d'une maison d'habitation.

En 1889, le centenaire de la Révolution a été fêté le 5 Mai avec salves de coups de canons, musique sur la place de l'hôtel de ville, éclairage de toutes les rues et de la place.

Les grandes manœuvres militaires qui eurent lieu en 1891 dans la plaine entre Moncetz et Matignicourt, amenèrent de nombreuses troupes dans la région, et certaines de celles-ci cantonnèrent à Saint Remy, ce qui nécessita la fourniture de fourrage pour l'alimentation des chevaux.

Le lavoir et la rue du Pont

En 1891, la municipalité a décidé la pose de plaques pour les rues suivantes :

I. Grande Rue : depuis le pont du Pars sur le CD 58, jusqu'à la dernière maison vers Arzillières.

II. Rue d’Enfer.

III. Rue de Moncetz : depuis le pont sur l'Isson, jusqu'à la gendarmerie.

IV. Rue du Pont : depuis la place de l'hôtel de ville, jusqu'au pont sur l'Isson sur le CD 57.

V. Rue du Radet : le long du ruisseau l'Isson ou Radet.

35.

VI. Rue du Paquillot : de la rue du Radet au CD 58.

En 1892, un barrage avait été édifié en amont du pont du Radet, contre la pile et les culées du pont, afin de maintenir un certain niveau d'eau dans le Radet, en période de sécheresse. Mais en 1897, une pétition est adressée au Sous Préfet de Vitry, après une inondation de la partie basse du village, suite à l'impossibilité de lever en temps voulu, les vannes du barrage ; ces vannes ont alors été enlevées.
En 1898, les caniveaux et bordures de trottoirs en grès ont été posés rue de Moncetz, alors que ceux de la Grande Rue ont été posés en 1904.

Des boutures de porte-greffes de cépages américains, pour remplacer les vignes atteintes par le phylloxéra, ont été distribuées par le Conseil Général, bien que la commune ne comportait que peu de vignes.

En 1909, un projet a été établi pour l'alimentation en eau du Radet en été, au moyen d'une canalisation tubulaire de 0,65 mètre de diamètre, à partir de la Blaise, jusqu'au fossé des Ajaux, soit 1.200 mètres. Aucune suite n'a été donnée à ce projet.

En janvier 1910 les habitants de la partie basse du village, rues de Moncetz, du Radet et du Paquillot, ont connu, une fois de plus, les désagréments des inondations en raison de la crue d'une exceptionnelle importance de la Marne et du Radet.

A partir de 1912, les prestations en nature pour l'entretien des chemins sont remplacées par une taxe vicinale.

L'inondation de janvier 1910

Lors de la bataille de la Marne en septembre 1914, les combats ont atteint leur limite à Chatelraould, Courdemanges et au Mont Moret, à quelques kilomètres au Nord- Ouest de Saint Remy. 32 soldats Français, dont 3 non identifiés, qui ont été blessés lors de ces combats, sont morts après avoir été transférés à l'hôpital militaire de campagne établi dans la commune, au château de la Motte. Ils ont alors été inhumés dans le cimetière de Saint Remy. Certains d'entre eux y ont encore leurs tombes, lesquelles sont fleuries chaque année les 8 Mai et 11 Novembre. Une stèle rappelle leurs noms et leurs régiments. Ils appartenaient pour la plupart au 21ème R.I.C.

En 1919, l'ancien cimetière de la Plante, qui était abandonné depuis 1880, a été vendu.

Le monument à la mémoire des soldats de Saint Remy morts pour la France lors de la guerre 1914-1918, a été érigé en 1921, près de l'entrée de l'église, suivant le projet de M. STOQUIAUX, sculpteur à Vitry. Son inauguration a eu lieu le 11 Novembre 1921.

Sur ce monument figurent les noms des soldats victimes de cette guerre. A la liste de ces morts ont été ajoutés les noms de ceux morts lors des guerres de 1870 et 1939-1945.

On y relève :

Pour 1870 :

CAPPE Eugène

Pour 1914-1918 :

Enfants de Saint Remy

CHATELOT Jules
CHOISET Lucien
FEUILLY Ernest
FEUILLY Fernand
FINOR Gaston
GADBOIS Charles
GODARD Jules
JACQUEMOT Julien
LARDIN Gaston
LEBLANC Jules
LEGROS Jules
LEGROS Léon
MAILLON André
MATHIEU Joseph
PAUTRAT Emile
PERNEL Maurice
PICHENOT Emile
PUISSANT Eugène
PUISSANT Gaston
RAVENET Marcel

Habitant Saint Remy

BIDAULT Camille
DORMONT Louis
GODARD André
LATAIX Fernand
LOUIS André
MEUNIER Henri
MOUGINOT Paul
PAUTRAT Charles
PICARD Henri
PRINGEZ René
VANHAECKE Norbert
WETZELMEYER Charles

Pour 1939-1945 :

DEMONCY Remy
RAULIN Roger
NASCIMBENI Louis F.F.I.
de BOUVET Jacques
de BOUVET Bernard

Ce dernier, engagé dans la résistance, et ayant rejoint le groupe de la Hamayde dans la forêt des Laires, a été tué avec plusieurs de ses camarades le 29 Août 1944, lors d'une attaque par son groupe contre des blindés Allemands à Matignicourt.

La grille de clôture de l'ancien cimetière, devant l'église, a été posée en 1922 par M. CHALUMEAU, serrurier à Vitry. L'électrification de la commune a commencé en 1923, après l'adhésion de cette dernière au syndicat d'électrification, formé avec les communes du canton.

A partir de 1925, un autobus reliant Vitry à Champaubert aux Bois passe tous les jours, à la fourche d'Arrigny.

D'importants travaux à la toiture de l'église ont été effectués en 1925 par l'entreprise LIGNEE de Vitry.

1934 : électrification des fermes des Landres.

1935 : le pont du Paquillot sur le Radet est reconstruit suivant les plans dressés par M. AVIGNON, architecte à Vitry le François.

1937 : achat d'une nouvelle moto-pompe GUINARD, aspirante et refoulante.

Juin 1940 : occupation par l'armée Allemande, jusqu'à la libération par les armées alliées le 30 Août 1944, en ce qui concerne Saint Remy.

1946 : Monsieur le baron Michel de BOUVET fait don à la commune de Saint Remy, d'une parcelle de terre à la sortie Nord-Ouest du village, pour la réalisation d'un terrain de sport.

1949 : achat d'une nouvelle moto-pompe.

1950 : la municipalité demande des sanctions contre M. MARTINEZ qui a installé une porcherie d'environ 400 bêtes, au château de la Motte, et crée de la pollution.

1951 : électrification de la ferme de la Folie.

1952 : Saint Remy devient Centre Intercommunal de Secours. Il est alors sous les ordres du lieutenant Charles DELAVIER auquel ont succédé les lieutenants JESSON Guy, JESSON Claude et LARDIN Joël.

1953 : une nouvelle société sportive pour pratiquer le football est créée par M. Marcel PAILLET, Président fondateur. Elle prend le nom de « Réveil Sportif de Saint Remy » et succède à l' « Union Sportive de Saint Remy », restée inactive pendant plusieurs années.

1956 : le « Réveil Sportif » achète à la société HUTIN, une ancienne porcherie située à l'entrée de la rue du Paquillot et tous ses membres procèdent bénévolement à son aménagement en salle des fêtes. Cependant, en 1965, le Réveil Sportif ne pouvant plus faire face aux grosses réparations devenues nécessaires et à la mise en conformité de cette salle, décide d'en faire don à la commune, tout en en gardant la jouissance et en la laissant à sa disposition pour ses fêtes et réunions, à charge pour cette dernière d'effectuer les travaux nécessaires.

1957 : la fête patronale, qui avait lieu le premier dimanche d'octobre, sur la place de la mairie et dans la Grande rue, est déplacée à l'entrée de la rue du Paquillot, près de la salle des fêtes.

Au cours des années 1959-60, une nouvelle caserne de gendarmerie est construite par le Conseil Général, entre le village de Saint Remy et le hameau d'Isson. Elle remplace celle qui, depuis la fin du XIXe siècle, se trouvait rue de Moncetz, à la sortie du village. Précédemment, la gendarmerie se trouvait rue de Favraux (actuellement Grande rue), à la sortie du village vers Arzillières. Elle avait succédé à celle qui, fin du XVIIIe siècle, se trouvait rue d'Enfer, derrière l'actuel café. La brigade se compose d'environ 6 gendarmes, mais en été, en raison de la surveillance nécessaire sur le lac du Der-Chantecoq et les routes qui y conduisent, ils reçoivent généralement un renfort de deux auxiliaires ou gardes mobiles.

En 1960, suite à la suppression de la justice de Paix à Saint Remy, la salle de l'Hôtel de Ville qui y était affectée, est carrelée et transformée en salle de réunion.

En 1961, l'autorisation de mixité des classes scolaires, bien qu'effective depuis 1952, est demandée à l'Inspection Académique.

1963-1964 : construction rue du Radet, de garages pour le matériel contre l'incendie, avec logements au dessus.

1964 : travaux d'alimentation en eau potable de la commune.

1965 : construction de 6 logements par l'Office Public Départemental d'H.L.M. Un second bâtiment de 8 logements est construit près du premier, route des Landres, par le même organisme en 1969.

1965 : création d'un service de ramassage scolaire par car pour les enfants se rendant au collège de Vitry.

Electrification de la ferme de Saint Genest.

1966 : la réalisation du lac du Der-Chantecoq a été déclarée d'utilité publique par décret du 6 Juin 1966. La majeure partie des ventes des terrains et bâtiments situés dans l'emprise du lac et notamment des trois villages de Champaubert aux Bois, Nuisement aux Bois et Chantecoq qui ont été rasés, ont été réalisées de 1962 à 1971 en l'étude de Me VERMONT, notaire à Saint Remy.

Ces ventes étaient faites, au début, au profit du Département de la Seine et, ensuite, à compter de 1969, au profit de l'Institution Interdépartementale des Barrages Réservoirs du Bassin de la Seine. L'inauguration du lac a eu lieu le 2 juillet 1974.

La gendarmerie et le centre du village

La gendarmerie et l'usine

Dès sa mise en eau en 1974, ce lac, par sa superficie de 4.800 hectares et sa situation sur une route migratoire, a attiré de nombreux oiseaux de toutes sortes. Parmi eux, des indésirables, comme les cormorans qui sont nuisibles et protégés, viennent y nicher et pullulent de plus en plus. Par leur nombre ils appauvrissent considérablement le patrimoine piscicole du Der et des environs.

D'autres, comme les grues cendrées qui, auparavant, passaient en automne pour descendre vers l'Espagne et remontaient au printemps pour regagner les pays nordiques, ont pris l'habitude d'interrompre leur voyage migratoire vers le sud pour faire escale sur le lac. Plusieurs milliers d'entre elles ont choisi d'hiverner dans la région. Elles passent la nuit sur les îles du lac, et dans la journée, se répartissent sur les terres emblavées des plaines environnantes où elles grattent pour trouver leur nourriture, notamment dans les champs où a été récolté le maïs. En mars surtout, lorsque par dizaines de milliers elles reviennent d'Espagne, elles ravagent la plupart des semis d'orge et de petits pois, ce qui provoque, fort justement, la colère des agriculteurs.

A Saint Remy, d'Octobre à Mars, le concert des cris gutturaux des grues est devenu quotidien et c'est le défilé des touristes et ornithologues, dont beaucoup d'étrangers, Belges, Anglais, notamment, qui traversent le village pour se rendre à la « ferme aux grues », et venir admirer ces oiseaux majestueux.

En 1969-1970, les consorts LAMBERT ont vendu diverses parcelles de terrain à bâtir le long de la route des Landres. La commune ayant acheté le surplus du terrain (5ha23a98) en 1971, pour y établir un lotissement, c'est au total 35 habitations qui s'édifièrent sur ces terrains de 1969 à 1974. la voie desservant ce lotissement a été dénommée en 1991 : allée de la Formerie, en souvenir de l'ancienne usine de formes située près de ce lotissement.

1971 : l'abbé Paul CRETE, curé doyen de Saint Remy depuis 1938 et ancien conseiller municipal, est décédé le 16 Mars 1971. Attendu les nombreux services rendus à la population, sa vie humble et le peu de ressources dont il disposait, ses obsèques ont été prises en charge par la commune.

1972 : création d'un syndicat Interdépartemental de ramassage des ordures ménagères.

Le comité des fêtes décide de distribuer un colis, chaque année, à Noël, aux personnes de la commune âgées de plus de 70 ans.

1974 : construction d'une station d'épuration et d'assainissement des eaux usées.

1975 : établissement du réseau d'assainissement rue de Moncetz.

8 Juin 1975 : inauguration, après son aménagement, du nouveau terrain de sports. Il est dénommé : **« Stade Jacques et Bernard de BOUVET »**, en souvenir de ces deux militaires tués à quelques jours d'intervalle, en 1945, et du don du terrain fait par leur père à la commune.

1976 : extension du réseau d'assainissement des eaux usées, rue du Pont et Grande rue.

1978 : constitution du Club du 3e Age **« Le Radet »**. Il fut dirigé pendant plusieurs années par M. André BUAT et depuis 1995 c'est Mme Josiane DRALET qui le gère. Le deuxième jeudi de chaque mois les membres se réunissent dans une salle mise à leur disposition par la municipalité.

1980 : l'une des cloches de l'église est électrifiée par les Etablissements BODET de Trémentines (Maine et Loire).

Création du Syndicat d'aménagement hydraulique du Bassin de l'Isson.

1981 : extension du réseau d'assainissement rue d'Enfer.

Approbation du Plan d'Occupation des Sols.

23 Février 1982 : création à Saint Remy du « Groupement d'Intérêt Cynégétique du Bocage Champenois », regroupant quelques sociétés de chasse de plusieurs communes du canton. Il fut le premier groupement de ce genre constitué dans le Département de la Marne en vue du repeuplement des bois en gibier, notamment chevreuils et plus tard sangliers, lesquels avaient presque totalement disparu. Après quelques années et le ralliement de la plupart des sociétés de chasse du canton, le résultat a dépassé les espérances.

1988 : construction d'un groupe scolaire de deux classes derrière la mairie-école.

Aménagement des chemins par l'Association Foncière, après le remembrement rural ayant eu lieu dans la commune en 1987.

1989 : réfection de la rue de Moncetz par le Département de la Marne qui ne prend en charge qu'une largeur de 7 mètres au lieu de 8 mètres que comportait précédemment la chaussée. La commune prend à sa charge l'assainissement pluvial, les bordures de trottoirs et les caniveaux.

1989 : la commune décide d'acheter à Monsieur le baron François de BOUVET, le terrain jouxtant le terrain de sports, en vue d'effectuer l'échange contre un terrain appartenant à M. et Mme LARCHET, situé à côté de l'ancienne salle des fêtes, pour y construire une nouvelle salle des fêtes, en remplacement de l'ancienne devenue trop vétuste et non conforme.

1991 : adhésion de la Commune au Syndicat de Démoustication.

Grâce à un don du Crédit Agricole, un observatoire est construit à la ferme de la Maison des Prés, qui a pris le nom de « Ferme aux Grues ». Cette ferme a été acquise par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne Ardennes, et gérée par la Ligue de Protection des Oiseaux de Champagne Ardennes. Ce bâtiment permet d'observer les grues sans les déranger, sur un site où elles trouvent la tranquillité et la nourriture grâce à un agrainage ayant pour but de les dissuader d'aller dans les terres ensemencées, où elles commettent des dégâts importants.

1991-92 : construction de la nouvelle salle des fêtes, par l'entreprise THIRIOT de Frignicourt, en ce qui concerne le gros œuvre. Son inauguration a eu lieu le 9 Mai 1992. Depuis elle est occupée presque chaque semaine, soit par des réunions, des réceptions, des noces ou des thés dansants.

Le Comité des Fêtes qui avait été constitué le 15 février 1969 a profité de cette nouvelle salle, pour organiser les premiers thés dansants du dimanche, animés par l'accordéoniste Michel PILLIET. Ils sont vite devenus très réputés et bien fréquentés par la population régionale, plus que par les Bouzemontois.

Les quelques bénéfices tirés de ces manifestations servaient notamment à acquérir les équipements de la salle, à la distribution de colis de Noël aux personnes âgées de plus de 70 ans.

Les diverses associations de la commune se sont alors lancées à tour de rôle dans l'organisation de ces thés-dansants, qui ont alors fait connaître le village d'une manière plaisante.

La salle des fêtes construite en 1992

L'inauguration de la salle des fêtes le 9 mai 1992

1993 : les Ets BODET électrifient les deux dernières cloches de l'église. L'abbé TARTIVEL y participe par un don fait à la commune. Ils remplacent également l'horloge de la mairie par une horloge électrique, évitant ainsi la corvée de remontage journalier.

Adhésion de la Commune à la « Communauté de Communes du Bocage Champenois » dont l'objectif est de permettre la gestion en commun de différents services, et de faciliter la réalisation d'importants investissements que ne pouvaient se permettre de petites structures. Aux huit communes fondatrices : Ambrières, Arrigny, Brandonvillers, Drosnay, Ecollemont, Landricourt, Sainte-Marie du Lac, Saint Remy

en Bouzemont, sont venues se joindre : Chatillon sur Broué, en 1995 Sapignicourt, en 1997 Moncetz l'Abbaye et en 2004 Isle sur Marne.

1994 : réfection de la Grande rue et de la rue du Pont, ainsi que du pont du Pars par le Département, la commune prenant à sa charge l'assainissement pluvial, les trottoirs et les caniveaux, de même que l'effacement de la majeure partie des réseaux électriques et téléphoniques de ces rues.

L'ancienne passerelle du Pars est réinstallée sur le Radet, entre la rue du Soiemont et la rue du Radet.

L'éclairage public est permanent chaque nuit.

Le secrétariat de mairie est informatisé.

Le pont du Pars avant sa réfection en 1994.

1995 : construction d'un terrain de tennis à l'extrémité de la rue du Rade et constitution du Tennis Club de Saint Remy.

Réalisation d'un parking devant la salle des fêtes.

1996 : cession par la Commune à la Société VITRY-HABITAT pour 1 Franc symbolique, du surplus de terrain en prolongement du lotissement, en vue de la construction de pavillons locatifs, les premiers étant prévus disponibles en 2004.

Réfection de la rue d'Enfer. Aménagement en salle de réunion de l'ancienne école des filles.

1997 : réfection du clocher et remise en état du coq par l'entreprise PAWLAS de Heiltz le Maurupt. L'abbé TARTIVEL apporte sa contribution à la réfection du clocher par un don fait à la commune.

Réfection d'une partie de la toiture de l'église par l'entreprise Pierre LARDIN. Cette réfection est poursuivie et achevée en 1999.

1998 : le Conseil Municipal accepte la proposition du Centre Généalogique et Héraldique du Département de la Marne, de doter Saint Remy d'armoiries communales :

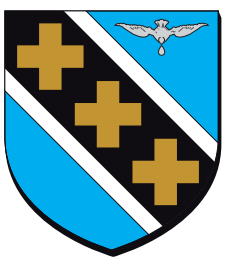

ARMES DE LA COMMUNE DE SAINT-REMY-EN-BOUZEMONT

D'azur à la bande sable chargée de trois sautoirs d'or, cotoyée de deux bretelles d'argent et senestrée d'une colombe à la Sainte Ampoule d'argent.

Approbation du P.O.S. révisé.

1999 : installation d'une pompe pour assurer un niveau d'eau minimum dans le Radet, en période d'étiage.

Réfection de la rue du Radet.

Curage du Radet entre les deux ponts.

2000 : constitution du Club de pétanque : « la Boule de Saint Remy ».

1999-2002 : construction par la Communauté de Communes du Bocage Champenois, d'un groupe scolaire, rue d'Enfer, avec service de restauration et bibliothèque. Ce regroupement scolaire concentré concerne les enfants d'Arrigny, Brandonvillers, Chatillon sur Broué, Cloyes sur Marne, Drosnay, Ecollemont, Gigny-Bussy, Larzicourt, Moncetz, Norrois, Matignicourt, Isle sur Marne et Saint Remy.

2002 : effacement des réseaux électriques et téléphoniques de la rue de Moncetz.

Aménagement du nouveau secrétariat de mairie dans la grande salle, à droite du rez de chaussée de la mairie.

2003 : établissement d'un ralentisseur de la circulation automobile à l'entrée de la rue de Moncetz.

Réfection du château d'eau.

L'ancienne maison BERTRAND près du pont du Pars, aujourd'hui démolie.

Jusqu'à la révolution de 1789, et même jusqu'au milieu du XIXe siècle, la vie était difficile à la campagne et plus particulièrement à Saint Remy, pays pauvre, humide et boisé. Les habitations construites en pans de bois et torchis et couvertes de chaumes, c'est à dire paille de seigle, étaient de faible importance, de même que les bâtiments pour loger les chevaux, vaches et moutons, que possédaient les paysans grâce à un dur labeur et de patientes économies. Quelquefois, les murs exposés aux intempéries étaient recouverts de tavillon, minces planches qui servaient à protéger le torchis de la pluie.

D'après le plan d'alignement des rues de 1852, toutes les maisons étaient en bois.

Bon nombre de maisons à pans de bois existent encore et ont été restaurées. Ces maisons à colombages témoignent de l'habileté des charpentiers et artisans de l'époque, et du patrimoine architectural typique du bocage, dont les forêts de chênes fournissaient la matière première pour la construction. Quant à l'argile de Gault constituant le sol, pétrie avec de la paille, elle fournissait le torchis pour combler les intervalles de l'ossature en bois. L'argile fournissait également la matière première pour la fabrication régionale, par cuisson, de tuiles courbes rouges et grises, et de briques.

En raison de la nature des constructions, les incendies étaient fréquents. En 1785, il a été recommandé de remplacer le chaume par de la tuile, mais cette substitution ne s'est faite que lentement et dura près d'un siècle.

Les constructions en dur commencèrent surtout vers 1865.

Les terres de Saint Remy, lourdes, argileuses, imperméables et humides, étaient difficiles à cultiver. Il fallait beaucoup de chevaux pour tirer une charrue. Ils étaient harassés par le travail et mal nourris, ils ne vivaient pas vieux. On en dénombrait plus de 200 au XVIIIe siècle à Saint Remy.

Les principales cultures étaient l'avoine pour la nourriture des chevaux, le froment, le seigle, l'orge et le chanvre.

En raison de l'humidité des sols qui facilitait l'établissement de prairies naturelles, l'élevage des bovins a pris de l'extension au détriment des moutons, dont les troupes restaient cantonnées surtout dans la Champagne Crayeuse. Les habitants étaient contraints d'avoir un pâtre commun, choisi par l'autorité municipale, pour conduire les bêtes aux pâtures communales. En outre chaque année avait lieu, par adjudication au rabais, le choix d'un taureau pour servir la troupe communale.

Les étangs, dont les plus importants : l'étang de Saint Remy et l'étang de Norrois, dont la création sur les terrains imperméables remontait au début du moyen âge, servaient à l'élevage de la carpe et à l'abreuvage des animaux. Ils étaient pêchés tous les deux ou trois ans, puis remis en culture un an ou deux, pour y cultiver surtout de l'avoine ou du chanvre.

Des anciennes fermes importantes, comme la ferme de la Maison des Prés et la ferme de la Folie, étaient en partie ceinturées par des douves pour faciliter leur défense au moyen âge et pour constituer une réserve d'eau où s'abreuvaient les animaux.

Les chemins, en raison du sol argileux, supportaient mal les transports par carrioles, surtout en périodes humides. Heureusement, dans la partie basse du village, près du Radet, le sous sol étant sableux, il était possible, au lieudit : « la Fosse aux Grèves », d'y extraire de la grève pour entretenir les chemins et faire des travaux.

Les ponts, établis en bois, demandaient souvent des réparations. Il était quelquefois difficile de les réparer faute de fonds nécessaires, comme par exemple en 1810 où les travaux ont du être reportés après la moisson.

Les habitants de la partie basse, au Nord du village, subissaient souvent le fléau des inondations provoquées par les crues de la Marne et du Radet, plusieurs fois dans l'hiver, certaines années. Il se dit toujours, actuellement, que lorsqu'il y a un débordement avant la Toussaint, il y en a sept dans l'hiver. Le curage du Radet et des fossés revenait souvent à l'ordre du jour.

Le curage du Pars en 1994

La loi du 24 Août 1790 a confié à la vigilance et à l'autorité des corps municipaux, tout ce qui intéressait la sûreté, la propreté, la salubrité et la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics, et le soin de prévenir par des précautions convenables et de faire cesser par la distribution des secours nécessaires, les accidents et fléaux calamiteux, tels que les incendies, épidémies, etc…

En 1790, Saint Remy devient chef lieu de canton. Depuis cette date, une certaine évolution économique se révèle dans le village, comme dans toute la France d'ailleurs.

A partir de 1800, Napoléon réorganisa la Justice, l'Administration et l'économie.

La publication d'ouvrages d'économie et de vulgarisation pratique et scientifique, dès le début du XIXe siècle, a contribué à faire évoluer favorablement la vie économique. Cependant, à défaut de savoir lire, peu de personnes ont pu en profiter à cette époque.

Saint Remy a toujours été une commune rurale, mais a subi une certaine évolution économique et sociale au cours des XIXe et XXe siècles.

La population qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, s'élevait à 569 habitants en 1787, semble avoir atteint son maximum au cours de la seconde moitié du XIXe siècle avec 883 habitants en 1851.

En 1881, Saint Remy comptait 270 ménages et 214 maisons pour une population de 801 habitants, dont 402 du sexe masculin et 399 du sexe féminin.

Le nombre d'habitants a décliné jusqu'en 1936, où il était alors de 499, pour remonter ensuite à 602 en 1999.

La superficie de la commune s'élevait, lors de l'établissement du cadastre, des années 1831 à 1840, à 2.148 hectares, dont 270 environ provenant d'Isson et 470 environ provenant de Saint Genest.

Dans cette superficie, on retrouvait notamment, suivant les années :

	1882	**1982**	**1988**
- Terres labourables :	1.267 ha	316 ha	817 ha
- Prés et pâtures :	299 ha	920 ha	388 ha
- Bois :	471 ha	728 ha	804 ha
- Vignes :	11 ha		

Le nombre des bovins a suivi l'extension des herbages.
En 1882, il était dénombré sur la commune :
- 12 taureaux, 4 bœufs et 343 vaches et génisses.

323 moutons et 181 agneaux.
174 porcs, 2.298 poules et 1882 lapins.
En 1970, le nombre de bovins dépassait 900 pour redescendre ensuite à 368 en 2000.

La création de parcs, clos de fils de fer barbelés, évitait d'avoir un gardien de troupeaux. A Saint Remy, les prés, les pâtures et l'élevage tenaient une place importante. Les vaches, principalement de race Hollandaise et Normande, fournissaient une importante quantité de lait qui était ramassé et conduit aux laiteries d'Arrigny et de Blaise-sous-Arzillières, pour être transformé en beurre et fromages.

Les sous-produits de ces laiteries, servaient à l'élevage des porcs, soit domestique, soit industriel. Des porcheries se sont installées près des laiteries, mais aussi à Saint Remy où l'une d'elles a été installée par M. BIEZ, alors propriétaire du château de la Motte, et aussi par M. MARTINEZ après son acquisition dudit château en 1948.

L'engraissement des bovins avait aussi son importance. Il consistait en l'achat de bétail maigre, à la mise en pâture au printemps, pour en effectuer la revente à l'automne, après sa remise en bon état.

Après la guerre 1939-1945, Saint Remy comptait alors trois négociants en bestiaux.

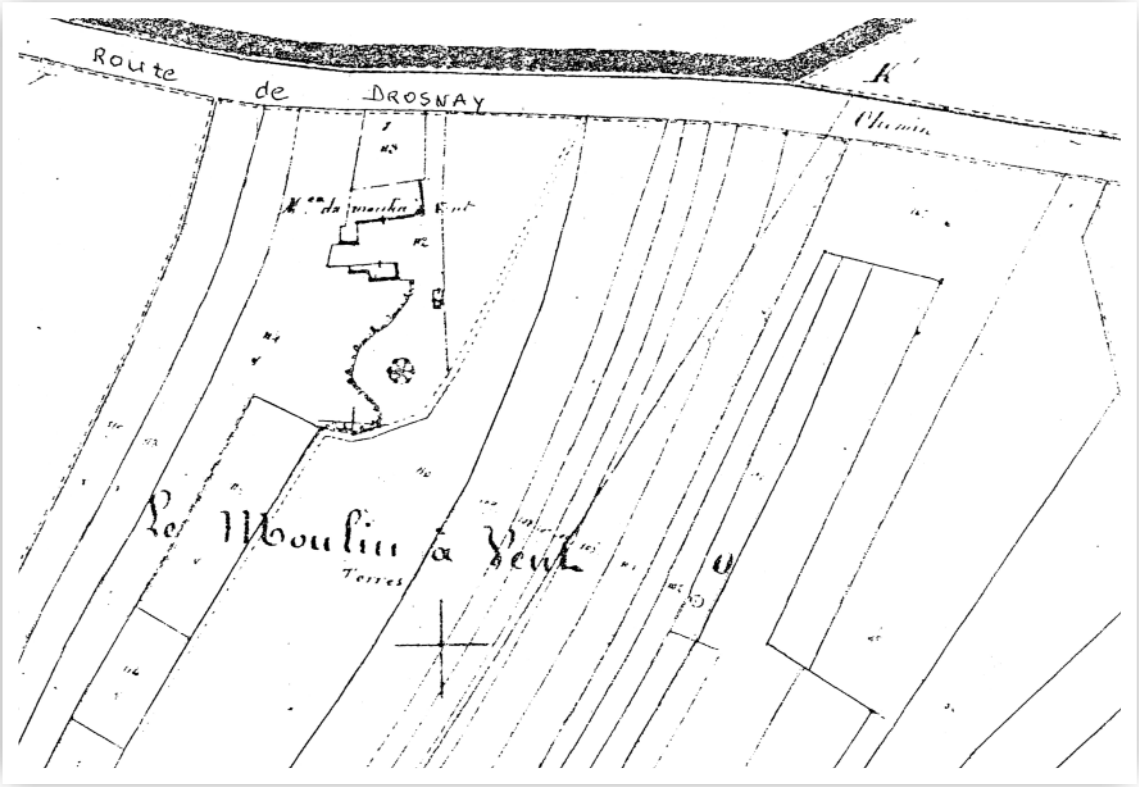

L'emplacement du Moulin à Vent en 1840.

L'élevage de jeunes chevaux était aussi source de richesse. Au XIXe siècle, il était stimulé par les haras de Montier en Der et les syndicats d'élevage du cheval Ardennais. En 1823, onze étalons provenant des haras de Montier en Der sont placés dans différentes communes du Département, dans le but d'améliorer la race chevaline. Le dépôt le plus proche était situé à Larzicourt. L'élevage des chevaux commence à régresser avec l'abandon des labours au profit des herbages. La mécanisation agricole et l'arrivée massive des tracteurs après la dernière guerre accentuent leur disparition en cette fin de XXe siècle. En dehors de quelques chevaux de selle, il n'y a plus de chevaux à Saint Remy, en ce début de XXIe siècle.

Avec eux ont également disparu :

Le charron : M. CAPPE.

Les deux maréchaux-ferrants : M. Maurice ROBIN qui avait succédé à M. VOGNY et M. Henry MASSAL qui avait succédé à M. BUAT et s'étaient reconvertis dans la mécanique agricole.

M. PARTOUT, le bourrelier qui, avant la guerre, en dehors de son travail en atelier, se rendait une fois par an dans les fermes importantes avec son matériel, pour l'entretien et la réparation des harnais.

En 1882, Saint Remy comptait 24 exploitations agricoles de 10 à 300 hectares et 219 journaliers qui possédaient moins de 10 hectares, la majeure partie moins d'un hectare.

Il était cultivé à cette époque, par assolement triennal :

- 400 hectares de blé.
- 360 hectares d'avoine.
- 50 hectares d'orge.
- 13 hectares de pommes de terre.
- 330 hectares étaient en jachères.
- 100 hectares en prairies artificielles.
- 299 hectares en prairies naturelles et pâtures.

Les superficies ont beaucoup évolué depuis.

En 1970, il y avait 742 hectares en prés et pâtures.

En 1988, il n'y avait plus que 388 hectares en prés et pâtures, le surplus ayant été remis en culture.

Haras de Larzicourt - Début du XXe siècle

Au XVIIIe siècle, les rendements étaient faibles : environ 15 quintaux à l'hectare. Les grains étaient moulus dans de petits moulins à vent ou hydrauliques qui existaient dans quelques villages. Le moulin à vent de Saint Remy était situé entre Saint Remy et Isson, à gauche de la route de Drosnay.

Avec l'utilisation des engrais, les rendements augmentèrent progressivement pour arriver aux environs de 80 quintaux de blé à l'hectare. Cette augmentation de rendements a entraîné la construction de moulins performants, notamment à Brienne le Château et à Vitry le François. Des coopératives se sont constituées pour le ramassage des grains, leur conservation et leur commercialisation et, ont construit de nombreux silos dans la campagne pour les entreposer.

Les méthodes de culture et de récolte ont beaucoup évolué avec la fabrication industrielle de nouveau matériel.

De l'araire à la charrue tirée par des chevaux, aux multisocs tirés par des tracteurs de plus en plus puissants, Saint Remy a connu cette évolution.

De même en ce qui concerne le remplacement de la faucille par la faux au XVIIIe siècle et la faucheuse mécanique, la faucheuse-javeleuse, puis la moissonneuse-lieuse fin du XIXe siècle.

La famille FEUILLY était réputée pour avoir en premier les nouveaux matériels.

Les récoltes, mises en gerbes, étaient ramenées puis entreposées dans des granges pour être battues par la suite, au fléau, puis avec des batteuse mécaniques, dont une des premières fut acquise à Saint Remy en l'année 1860. Les batteuses de l'époque étaient, soit à « tripot », entraînées par un ou deux chevaux qui marchaient sur un plan incliné, soit à « manège », entraînées par un cheval qui tournait autour d'un axe central muni d'engrenages. Par la suite, elles furent entraînées par une machine à vapeur, un moteur à explosion, un moteur électrique ou un tracteur.

En 1882, il y avait dans la commune : 2 machines à vapeur, 18 batteuses, 2 faucheuses, 2 moissonneuses mécaniques.

Dès la fin de la guerre, en 1946-47, apparaissent en nombre les moissonneuses- batteuses ; les premières tirées par des tracteurs, puis les automotrices. Elles supprimèrent le fauchage des moissonneuses-lieuses, la rentrée des gerbes en granges, ou les meules et les battages en hiver. Les grains étaient alors conduits directement du champ au silo au moyen de bennes tirées par des tracteurs. Les cultivateurs ne pouvant pas tous se permettre l'achat d'une moissonneuse-batteuse, ils faisaient alors appel à des entreprises de fauchage ; ce qui se pratique encore actuellement.

A partir de 1970, la culture du maïs fait son apparition, puis celle des oléagineux, colza et tournesol notamment, prend de l'ampleur.

Les terres humides du Bocage conviennent bien à la culture du maïs, dont les rendements moyens atteignent 80 quintaux à l'hectare. Il prend alors la place des herbages après leur remise en culture et la suppression progressive du cheptel bovin, accentuée par l'institution de quotas laitiers et aussi l'aspiration des éleveurs à plus de bien-être et de loisirs. C'est alors la régression du nombre d'agriculteurs. Ne pouvant se moderniser à cause de structures trop petites, et leurs enfants ne voulant pas s'endetter pour reprendre la ferme et continuer leur dur labeur, préférant aller travailler à la ville ou en usine, ils profitent de l'âge de la retraite pour vendre leur train de culture.

Entre 1945 et 1970, combien de ceux-ci ont été vendus aux enchères, éléments par éléments, animaux et matériel, par les soins du notaire. C'était pour les agriculteurs et négociants en bestiaux de la région, amateurs ou curieux, l'occasion de se retrouver un samedi ou dimanche après midi. Certaines de ces ventes n'étaient pas sans dégager une certaine mélancolie.

En 1987, le remembrement rural a regroupé bon nombre de petites parcelles pour faciliter la culture. Malgré cela, le nombre d'agriculteurs se restreint inexorablement ; seules cinq fermes subsistent actuellement, dont trois fermes herbagères et d'élevage de bovins.

Beaucoup de prés et parcs ont été remis en culture, et une bonne partie est exploitée par des agriculteurs céréaliers venant des villages voisins, et munis d'un matériel de plus en plus performant.

La réduction du nombre de vaches laitières a entraîné la disparition des laiteries d'Arrigny et Blaise sous Arzillières, avec leur corollaire de cas sociaux et de chômage.

Les habitants de Saint Remy, les Bouzemontois, quittent alors, pour la plupart, le travail de la terre et se dirigent, les uns vers les usines de Vitry principalement et d'autres, vers l'usine de meubles de Saint Remy ; ancienne usine de formes à chaussures qui a fait suite à une saboterie créée en 1865 par les frères LOUIS. Cette usine où, à l'origine, la taille des formes dans du bois de charme se faisait à la main avec des hachettes, possédait plusieurs chevaux pour les transports des approvisionnements en bois et des formes, qui étaient expédiées par le train, même à l'étranger, surtout en Angleterre. Une machine à vapeur avec scie mécanique vint moderniser cette usine à la fin du XIXe siècle. Au fil des années et, surtout après 1936, elle a évolué vers la construction de meubles avec une trentaine de menuisiers. En 1952, l'usine abandonne la fabrication de formes pour se consacrer entièrement à la fabrication de meubles haut de gamme en merisier, avec une centaine de salariés. L'exploitation connaît des hauts et des bas et, fin 2003, victime de la conjoncture économique et de l'effondrement du marché du meuble, l'entreprise est mise en redressement judiciaire, suivi de sa liquidation.

Une petite fabrique d'ébauches de formes était également exploitée, rue de Moncetz, par la famille BOYOT jusqu'en 1980, date à laquelle Mr André BOYOT a pris sa retraite après avoir travaillé « dans le charme et pour la forme » comme il aimait le rappeler.

En dehors de ces deux fabriques de formes et de meubles, il n'y eu guère d'autres ateliers au village. Fin du XIXe siècle, il existait une petite scierie en face de la gendarmerie, rue de Moncetz ; une autre qui se trouvait rue d'Enfer, a cessé de fonctionner au milieu du XXe siècle.

La Formerie - Début du XXe siècle

Les métiers de fileuses et tisserands ou « tissiers » qui existaient encore à la fin du XVIIIe siècle, ont totalement disparu.

Les charpentiers : MM. BERTON, le cordonnier : M. FINOR et le vétérinaire : M. BESSAY, n'ont pas été remplacés depuis le milieu du XXe siècle.

Un coiffeur : M. PERSIN, qui était aussi photographe, a laissé de nombreuses cartes postales de Saint Remy et des villages environnants ; il est décédé en 1970.

Un autre coiffeur : M. ANSELET, a exercé Grande rue de 1951 à 1991.

Deux artisans menuisiers-ébénistes, issus de l'usine, se sont installés dans la seconde moitié du XXe siècle, l'un M. RIDET rue d'Enfer, et l'autre, M. BIGOT Grande rue. Après quelques années, ils ont cessé leur activité.

Un artisan tapissier, M.André PARTOUT, a succédé à son père qui était bourrelier, Grande rue ; il exerce encore à temps partiel pour occuper sa retraite.

L'entreprise des transports routiers de la famille DELAVIER a disparu depuis plusieurs années.

Deux autres entreprises de transports subsistent encore, celle de la famille PIERRET, et celle de M. MARQUET.

En 1995 s'installe, Grande rue, M.Robert REMY artisan électricien et commerçant d'appareils électroménagers ; une affaire florissante d'après guerre, en raison de la modernisation des ménages, suite à l'apparition de la télévision et des nouveaux appareils électroménagers : réfrigérateurs, congélateurs, cuisinières à gaz et électriques, machines à laver, etc… Il a cessé son activité en 1984.

Une entreprise de plomberie, chauffage et couverture a été créée en 1979, par M. Pierre LARDIN.

Comme artisans, on trouve encore :

- Un électricien : M. Joél LARDIN.
- Un peintre : M. Jean MATHIS.
- Un artisan du bâtiment : M. Jean Michel MARCHAND.
- Un artisan d'art : Mme GIEREK.
- Un représentant en menuiserie Alu et PVC : M. William BELLATRECHE.

Depuis le milieu du XXe siècle, le nombre de commerçants a été considérablement réduit.

Avant la seconde guerre mondiale il existait deux cafés-restaurants :

- L'un, « Le Cheval Blanc » rue de Moncetz, tenu par la famille BAILLY jusqu'à sa fermeture en 1940.
- L'autre, « L'Hôtel du Lion d'Or » Grande rue, tenu par M. BARAQUANT, puis par M. Noël FRANCOIS, ensuite par Mme REAUX et aujourd'hui par M. GUERBER.

Après la guerre, un autre café existait également rue de Moncetz, tenu par M. DELAVIER.

Les épiceries avaient aussi leurs buvettes. Elles comprenaient trois magasins : Le Familistère, Grande rue ; Les Coops et Les Ecos, rue du Pont. Une seule existe encore, tenue par M. RICART, rue du Pont.

Il y avait deux boulangeries : celle de M. CARON, rue du Pont et, celle de M. COURTOIS, rue de Moncetz. Il ne subsiste plus que celle de M. CARON auquel ont succédé : M. DREYER, puis M. PEPERSTRAETE.

Il existait une boucherie-charcuterie, aujourd'hui disparue, celle de M. PERRIN, puis M. MINEL, rue du Pont. Une autre, installée Grande rue par M. DEQUAIRE est exploitée aujourd'hui par M. MARTINEZ.

Un magasin d'articles de pêche et journaux, avec chambres d'hôtes, a été installé, Grande rue, par M. GAUTHIER , auquel a succédé M. GRINGUILLARD.

A l'emplacement du magasin d'épicerie « Le Familistère », Grande rue, une pharmacie a été installée en 1980 par M. PETITJEAN auquel ont succédé M. FAGGIANI puis M. MAAROUF.

Au docteur PONSARD ont succédé : en 1940, le docteur MARVIER ; en 1971 le docteur WENDER et en 1978, le docteur FOSSE-PARISIS.

Un cabinet d'infirmières a été créé, rue du Soiemont, en 1996 par Mesdames PERARD et DUBOIS.

Il existe également, rue d'Enfer, un entrepôt de matériel de la Direction Départementale de l'Equipement et, rue du Radet un entrepôt de la société SOMELEC qui travaille pour l'Electricité de France.

L'essor du marché de l'automobile, aussitôt la seconde guerre, a permis à la plupart des ménages d'avoir un véhicule, ou même deux, pour leur permettre d'aller travailler à plusieurs kilomètres de leur domicile.

C'était aussi la possibilité d'aller faire des courses en ville où s'installèrent de grands magasins qui offraient des marchandises plus diversifiées et à meilleur prix qu'à la campagne et, contre lesquels les commerçants ont bien du mal à lutter, malgré les groupements d'achats auxquels ils se sont affiliés.

Saint Remy a, jusqu'alors, pu conserver sa population grâce à la diversité des services qui subsistent au village, contrairement à d'autres villages qui se désertifient de plus en plus, surtout ceux qui sont éloignés de la ville.

Il faut souhaiter qu'il fasse encore longtemps bon vivre à Saint Remy en Bouzemont, et que des activités multiples y retiennent sa population.

En fin de cette plaquette se trouvent les listes des maires, curés et notaires qui se sont succédés à Saint Remy.

Hôtel du Lion d'Or - Début du XXe siècle

LES MAIRES DE SAINT REMY EN BOUZEMONT

1791 à Déc. 1792	BONGRAIN Jean Louis
1792 - An II	CAPPE Claude
An II	DESPOCQ Louis
An II	VEILLARD Antoine
An III	BOURDON Jacques
An IV - An VIII	ROYER Jérôme
An VIII - An XII	AUBERTEL Félix
An XII - 1808	LEROUX Jacques
1808 - 1813	SOYER Nicolas
1813 - 1833	du HAMEL Adolphe
1833 - 1840	COLLOT Zacharie
1840 - 1841	du HAMEL Adolphe
1841 - 1871	de BOUVET Charles
1871 - 1878	MORLET Hyppolite
1878 - 1889	MATHIEU Pol
1889 - 1898	REAUX Edmond
1898 - 1912	LEBOEUF Eugène
1912 - 1919	GODARD Clauzel
1919 - 1925	VALTON Edouard
1925 - 1929	VARNIER Léon
1929 - 1942	VALTON Edouard
1942 - 1945	CHOLLIER Lucien
1945 - 1960	FEDELE Henri
1960 - 1988	de BOUVET François
1988 - 1995	PAILLET Marcel
1995 -	GIRARDIN Gérard

NOTAIRES
A SAINT REMY EN BOUZEMONT

1798 - 1812 ..... BELLOT Jean Baptiste
1812 - 1825 ..... MEUNIER Louis
1825 - 1835 ..... COLLOT Zacharie
1835 - 1849 ..... ROUSSEL Denis
1849 - 1857 ..... HENRI Louis
1857 - 1869 ..... LEMOINE Emile
1869 - 1897 ..... LEBOEUF Eugène
1897 - 1926 ..... LEBOEUF Georges
1926 - 1953 ..... LHERMET Louis
1953 - 1971 ..... VERMONT Pierre

L'étude de Me CHASTEL notaire à Brandonvillers et celle de Me FORZY notaire à Hauteville ont été supprimées, la première en 1923 et La seconde en 1926. Les minutes de ces études ont été déposées en l'étude de Saint Remy.

En novembre 1971, par suite de l'association de quatre notaires de Vitry le François et des environs, l'étude de Saint Remy est transférée à Vitry le François dans la Société Civile Professionnelle « Jean LAMBERT, Guy DEPAQUY, Michel HUMBERT et Pierre VERMONT » notaires associés. Une permanence est cependant assurée les lundi matin et vendredi matin à Saint Remy.

Depuis, cette société a changé plusieurs fois de dénomination à la suite du départ en retraite des notaires, pour s'appeler :

En 1972 : S.C.P. « Guy DEPAQUY, Michel HUMBERT et Pierre VERMONT »
En 1979 : S.C.P. « Michel HUMBERT, Pierre VERMONT et Jean Loup DEPAQUY ».
En 1985 : S.C.P. « Michel HUMBERT, Jean Loup DEPAQUY et Philippe LEPAGE ».
En 1988 : S.C.P. « Jean Loup DEPAQUY et Philippe LEPAGE ».

LES CURES
DE SAINT REMY EN BOUZEMONT

En 1626	GODARD Gilles
1661 à 1674	SALLIGNY Nicolas
1674 à 1704	BARTEL Pierre
1704 à 1720	PERRIN Louis
1720 à 1753	GANTOIS Charles
1753 à1754	FOSSIER Claude
1755 à 1792	SERVAIS Antoine
1792 à 1795	LAVOCAT Claude
1795 à 1801	*La paroisse est desservie par ROBERT curé de Somsois*
1803 à 1812	GENTIL Jean François
1813	DUBREUIL
1813 à 1819	RABIER
1819 à 1846	PETIT Jacques
1846 à 1849	*La paroisse est desservie par COLLIGNON curé de St Chéron*
1849 à 1888	TOSTIN Charles Denis
1888 à 1904	VALLET Paul Camille
1904 à 1906	De GRAMMONT A.
1907 à 1938	MARTIN Jules
1938 à 1971	CRETE Paul
1971 à 1980	LEPAGE Marcel
1980 à 1990	HERARD Maurice
1990 à 2001	TARTIVEL Jean

En 2002 la paroisse est rattachée à la paroisse de LARZICOURT desservie par le curé COUTANT Guy.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages consultés en dehors des archives municipales et des registres de la paroisse :

Léon MOULE :	Revue de Champagne et Brie (1895).
	Déclaration des seigneurs de Saint Remy en Bouzemont.
Abbé BOITEL :	Les beautés de l'Histoire de la Champagne.
Charles de SALLIGNY :	Coutumes de Vitry le François.
Jean Nicolas de VAVRAY :	L'Election de Vitry.
Ernest JOVY :	Chasseurs d'autrefois.
Jean Pïerre RAVAUX :	A la recherche du lieu du décès de Saint Louvent.
Dr LANGLET :	Population de Vitry et arrondissement.
Louis BROUILLON :	Sermaize et la région environnante (1908).
	Recherches sur Arzillières.
Auguste LONGNON :	Documents relatifs au comté de Champagne et Brie.
CALMETTE :	Histoire des villes, bourgs et villages remarquables de la Marne (1850).

PHOTOGRAPHIES

- Gravure de la couverture et statue de Saint-Genest : M. Jean-Jacques GAUNY
- Carte postale de Saint-Genest du début du XXe siècle : Madame Lucienne PARTOUT
- Carte postale du Haras de Larzicourt et photos en couleurs : M. René MÉNISSIER
- Autres cartes postales anciennes et croquis de l'ancienne demeure de la famille de BOUVET : collection de M. Michel de BOUVET.

REMERCIEMENTS :

- A M. Jean-Jacques GAUNY, pour les documents et renseignements qu'il a pu me fournir et pour avoir accepté bien volontiers de préfacer cette brochure.
- A Madame Lucienne PARTOUT et M. Michel de BOUVET pour la mise à ma disposition de leur collection de cartes postales anciennes.
- Ainsi qu'à la municipalité de Saint-Remy qui s'est proposée de faire éditer cette brochure pour apporter à la commune cet élément qui manquait à son patrimoine.

le cèdre bleu
IMPRIMERIE
ZI de Troisfontaines - BP 121
52108 SAINT-DIZIER Cedex
Tél. : **03 25 05 13 91**
Fax : **03 25 56 42 24**

Dépôt légal mars 2008.